



RAPPORT D'ACTIVITÉS

BILAN DE CAMPAGNE 2021

nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

Être porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics



Services de l'état
Collectivités territoriales
Elus politiques
Autres consulaires
Presse
Grand public

MSA
SAFER
Instituts techniques
Centres de gestion
Experts comptables
Notaires
Banques
Assurances
Enseignement et formations agricoles, non agricoles et orientation
Emploi et remplacement

CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Des établissements publics au service des agriculteurs et des territoires

Agences de l'eau
Syndicats d'eau
Coopératives et associations d'irrigants
Conservatoires d'espaces naturels
Associations environnementales
Fédérations de chasse et de la pêche
Industries agroalimentaires
Coopératives et négociants



Interprofessions et syndicats de filières agricoles et forestiers
Associations d'agriculteurs et groupes de développement agricole

Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

Accompagner le développement des projets de territoire

63 686 agriculteurs

13 établissements
12 Chambres départementales d'agriculture
1 Chambre régionale d'agriculture

410 élus

1 200 collaborateurs

967 agriculteurs engagés dans le réseau BAF
5 Drive fermiers
197 fournisseurs
987 adhérents MPP

PROAGRI TERRALTO PROVITI | 1^{er} réseau de conseil agricole



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS
BILAN DE CAMPAGNE 2021

P_4

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

Changement climatique	P_05 06
Transition agricole	P_07 11
Innovation Recherche Développement	P_12 15
Économie	P_16 20
Emploi-Formation	P_21 22
Installation-Transmission	P_23 24

P_25

CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

Valeur ajoutée sur les territoires	P_26 32
Énergies renouvelables	P_33 34
Territoires	P_35
Forêt-Agroforesterie	P_36

P_37

FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

Événements et salons	P_38 43
----------------------	-----------

P_44

S'ENGAGER ET FAIRE RÉSEAU

Réseau plus efficient et agile	P_45 47
-----------------------------------	-----------



ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

Changement climatique

Varenne de l'eau et de l'adaptation au changement climatique
Adapter les filières agroalimentaires au changement climatique

Transition agricole

Bons diagnostic carbone
Développer le biocontrôle en Nouvelle-Aquitaine
Pour des pratiques agronomiques favorables à la biodiversité
Feuille de route de la filière caprine
Consultation institutionnelle sur les SDAGE des bassins
Loire-Bretagne et Adour-Garonne

Innovation Recherche Développement

Un nouveau Programme de Développement Agricole pour la Nouvelle-Aquitaine
Un réseau de référents IRD départementaux implantés sur toute la région
RAIN, le Réseau Régional Innovation en Agriculture en Nouvelle-Aquitaine
De nouveaux projets retenus dans le cadre de l'appel à projet REFLEX
PICASOL

Économie

Étude socio-économique de l'irrigation du bassin Adour-Garonne
Suivi et analyse des négociations de la future Politique Agricole Commune
Réalisation des panoramas des territoires en Nouvelle-Aquitaine
Observatoire économique SIQO en Nouvelle-Aquitaine
INOSYS, réseau d'élevage

Emploi Formation

Certification professionnelle création ou reprise d'une exploitation agricole
Sécuriser le parcours de formation et l'installation en agriculture

Installation Transmission

Observatoire régional Installation-Transmission
Les relations humaines dans la transmission de l'exploitation agricole



CHANGEMENT CLIMATIQUE



VARENNE AGRICOLE DE L'EAU et de l'adaptation au changement climatique



Le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, lancé par les ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition Ecologique en mai 2021, a identifié 3 thématiques pour co-construire des solutions et déterminer le contour d'une stratégie d'anticipation et d'adaptation du secteur agricole au changement climatique.

LES OBJECTIFS

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine s'est fortement mobilisée pour contribuer aux travaux de la thématique n°2 intitulée « **Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agroécologiques et l'efficience de l'eau d'irrigation** ».

L'objectif est d'aboutir à des stratégies d'adaptation au changement climatique élaborées par les filières et les territoires.

LES REALISATIONS 2021

👉 En 2021, une concertation régionale a été engagée avec notamment la mise en place d'**un comité de pilotage** constitué de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, d'AcclimaTerra et de l'INRAe.

👉 Avec l'appui des animateurs régionaux de filières et des projets déjà conduits au sein des différentes filières, **un diagnostic territorial** a été réalisé

par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine. Ce dernier cible cinq couples filières et territoires :

- Bovins viandes et pommes/ Limousin
- Caprins/nord de la Nouvelle-Aquitaine
- Viticulture /vignobles Bordelais et Cognçais
- Système à rotation classique en grandes cultures/zone intermédiaire
- Système maïs et légumes/sud de la Nouvelle-Aquitaine

👉 **3 ateliers** regroupant 24 participants ont été organisés afin de contribuer à ce diagnostic territorial. Ces derniers ont permis de réaliser des analyses AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) des couples filières/territoires face au changement climatique mais aussi d'identifier des leviers d'adaptation.



Quoi de neuf en 2022

En 2022, aura lieu un dernier atelier afin de finaliser le diagnostic territorial. Un séminaire régional de restitution des travaux menés en Nouvelle-Aquitaine sera organisé. Celui-ci devra permettre de créer une dynamique régionale autour d'une feuille route et de lancer un plan régional d'adaptation des filières agricoles au changement climatique.

ADAPTER LES FILIÈRES AGROALIMENTAIRES au changement climatique

Par le projet Adapt'agro, l'ADEME finance l'accompagnement, par 3 bureaux d'études, des filières bovins lait et bovins viande pour travailler sur l'adaptation au changement climatique (2021-2022).

Les structures porteuses sont le Centre Régional Interprofessionnel de l'Economie Laitière Nouvelle-Aquitaine et Interbev Nouvelle-Aquitaine, en lien avec le comité de pilotage Herbe.

LES OBJECTIFS

L'objectif du projet est de donner les moyens aux filières de s'approprier des outils d'adaptation au changement climatique, en s'appuyant sur les travaux déjà existants et sur le niveau de réflexion des filières sur cet enjeu.

LES REALISATIONS 2021

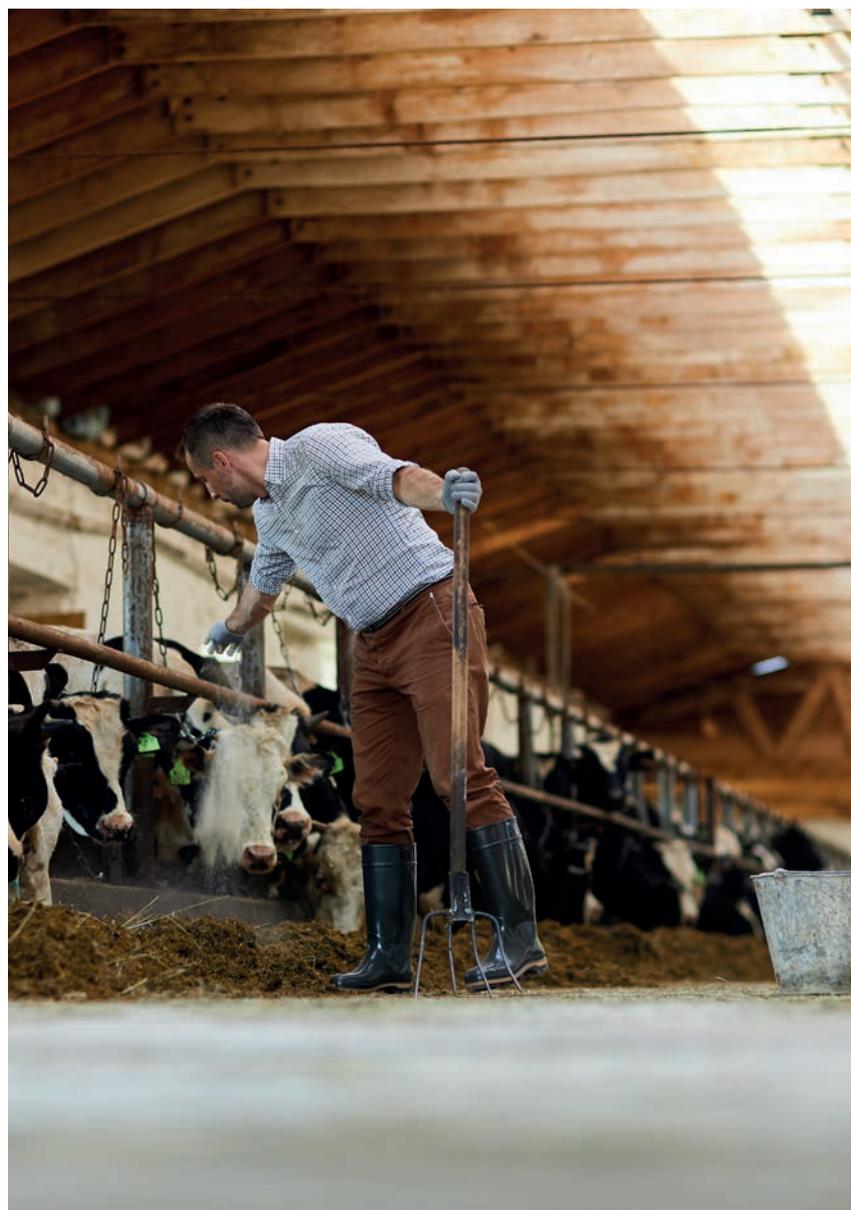
📍 Aux mois de mai et juin 2021, un **diagnostic de vulnérabilité des filières** a été réalisé. Il comprend la cartographie des filières, l'identification des impacts du changement climatique et la restitution des bureaux d'études aux filières.

📍 Le 2^{ème} semestre 2021 a donné lieu à la construction d'une **stratégie d'adaptation** et d'un **plan d'actions des filières**. 2 ateliers par filière ont été réalisés, rassemblant une diversité d'acteurs, de l'amont à l'aval.



Quoi de neuf en 2022

L'année 2022 sera consacrée à la mise en place de la dernière étape du projet, c'est-à-dire **structuration, réalisation et valorisation des actions**. 2 à 3 ateliers sont prévus par filière, ainsi qu'un événement de clôture.





ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE
DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES
SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

TRANSITION AGRICOLE



BONS DIAGNOSTIC CARBONE

En 2021, en réponse à un appel à projet du Plan de relance, les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine se sont fixées la réalisation de 287 diagnostics « carbone » d'ici fin 2023 toutes filières confondues (hors volailles et palmipèdes).

Ces diagnostics sont à destination des nouveaux installés depuis moins de 5 ans.

LES OBJECTIFS

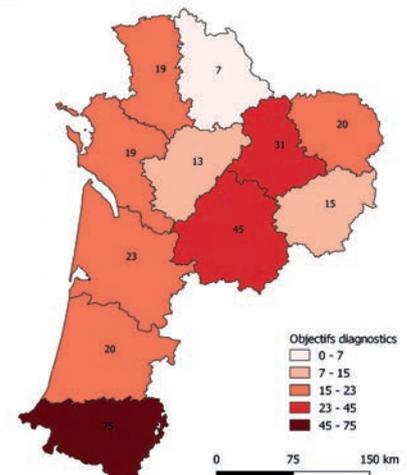
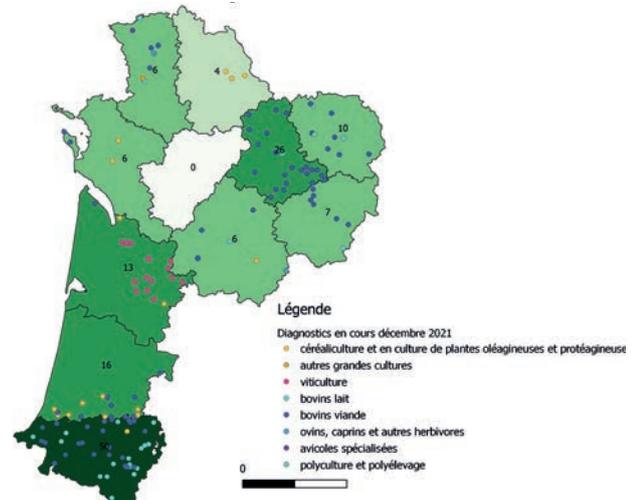
Il s'agit d'accompagner les agriculteurs sur la thématique du carbone en leur permettant de réaliser un diagnostic carbone ainsi que le suivi d'un plan d'actions et d'un accompagnement personnalisé de leur exploitation, pour s'engager dans la transition agroécologique et se mobiliser dans la lutte contre le changement climatique.

Cette action, subventionnée à 90 % pour les agriculteurs, permettra de réaliser 287 diagnostics en Nouvelle-Aquitaine : 66 % en bovin viande, 16 % en bovin lait, 18 % en viticulture, 10 % en grandes cultures.

Le lancement d'une dynamique forte sur la thématique carbone est un atout pour renforcer la performance économique et environnementale des exploitations et leur adaptation au changement climatique. C'est également un premier pas vers la vente de carbone via le label Bas carbone, pour pouvoir être rémunéré des actions engageantes en faveur du climat.

LES REALISATIONS 2021

- 👉 Un **espace internet** dédié sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.
- 👉 **3 plaquettes de communication** par filière téléchargeables sur le site internet.
- 👉 Une **méthode commune** et des **outils de saisie mutualisés** (RPGD, bon de commande base Link...)
- 👉 Plus de **30 agents formés aux outils « diagnostic carbone »** par filière dans le réseau des Chambres d'agriculture Nouvelle-Aquitaine.
- 👉 **122 bons de commandes signés** au 31 décembre 2021 pour la réalisation de diagnostics sur les exploitations.
- 👉 **Négociation au niveau régional** d'un coût d'analyse de sol (250 € H.T. par analyse avec prélèvement).



Quoi de neuf en 2022

57 conseillers engagés dans le dispositif

160 diagnostics engagés

L'année 2022 sera consacrée à la réalisation des diagnostics par les conseillers.

DÉVELOPPER LE BIOCONTRÔLE en Nouvelle-Aquitaine

Un projet innovant de plateforme numérique a été lancé, avec accueil d'un stagiaire en web développement sur le premier semestre 2021. La Chambre régionale d'agriculture, et plus largement le réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, s'est positionnée sur la feuille de route « Biocontrôle » du Conseil Régional et a répondu à un projet Européen (Life +) sur le développement du biocontrôle en vigne, grandes cultures et arboriculture fruitière.

LES OBJECTIFS

Cette expérimentation coordonnée des essais « biocontrôle » au sein des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine doit permettre :

- la mise en place de protocoles types d'essais selon la nature et les prescriptions d'usage des produits de biocontrôle, intégrant les leviers de biocontrôle (hors produits) jugés les plus aisés à mettre en place sur chaque filière
- l'obtention de références techniques en conditions réelles, avec essais de produits de biosolution dans le cadre d'itinéraires spécifiquement travaillés pour maximiser leur intérêt
- l'appropriation de l'utilisation des produits de biosolution par les techniciens conseils
- la valorisation de ces essais via des visites de terrain et la plateforme digitale des Chambres d'agriculture dédiée au biocontrôle.

D'autre part, création d'une plateforme numérique dédiée au biocontrôle qui constitue :

- une base de données techniques, dont les ressources seront retravaillées pour aboutir à une communication la plus directe et pertinente possible (formats homogénéisés, conclusions terrains mises en avant), utilisant le format vidéo comme contact terrain privilégié (témoignages, actualités...). L'objectif est de donner envie aux différents réseaux techniques œuvrant sur le biocontrôle de communiquer via cet outil commun.
- une banque de ressources particulières mises à disposition des formateurs, dont un annuaire de contacts par secteurs, pour permettre la mise en relation de centres éducatifs et de techniciens en capacité d'intervenir auprès d'apprenants.

LES REALISATIONS 2021

📍 Réponse à la feuille de route du Conseil Régional et rendu d'un projet européen Life +, en partenariat avec Agri Sud-Ouest Innovation, les Chambres départementales d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et plusieurs structures espagnoles et italiennes.

📍 Création de la **plateforme numérique dédiée au biocontrôle**, pour présentation aux financeurs.



6 mois de travail d'étudiants en web développement et plusieurs milliers de lignes de codes !

23 sites d'essais régionaux dédiés aux produits de biocontrôle en prévision

2 actions majeures de la feuille de route « Biocontrôle » du Conseil Régional pilotées par la Chambre régionale d'agriculture

Quoi de neuf en 2022

Réponse à l'appel à projet Life + (milieu d'année).

Complétion et lancement possible de la plateforme numérique régionale dédiée au biocontrôle.

Lancement du travail du réseau biocontrôle en s'appuyant sur le Programme régional de Développement Agricole (PRDA).

Lancement de la feuille de route Biocontrôle et Biosolution Nouvelle-Aquitaine.

POUR DES PRATIQUES AGRONOMIQUES favorables à la biodiversité

Quelle que soit la filière de production, les agriculteurs des réseaux DEPHY et GIEE de Nouvelle-Aquitaine mobilisent une diversité de pratiques favorables à la biodiversité fonctionnelle : pratiques agronomiques favorisant l'activité biologique du sol, solutions de biocontrôle, aménagement paysager des parcelles cultivées.

LES OBJECTIFS

Une étude, conduite dans le cadre d'un projet tutoré, a été réalisée par 4 étudiantes de Bordeaux Sciences Agro d'octobre 2020 à février 2021.

Cette étude avait pour objectif d'identifier les principaux leviers agronomiques visant à favoriser la biodiversité sur leurs exploitations utilisés parmi les agriculteurs des collectifs DEPHY et GIEE Nouvelle-Aquitaine.

LES REALISATIONS 2021

📄 Le contexte de l'étude, les résultats et leur analyse sont présentés dans une synthèse publiée sur le site de la Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine.



Quoi de neuf en 2022

La Chambre régionale d'agriculture a déposé deux projets REFLEX qui ont été lauréats en 2021 :

- COBRA (Concevoir des Outils Biodiversité pour Renforcer l'accompagnement et la formation des Agriculteurs)
- OCAAPI (Outils de Conseil Agricole en faveur des abeilles et de l'APiculture).

La Chambre régionale d'agriculture et les partenaires de ces 2 projets ont pour ambition d'assurer la montée en compétence des conseillers et agriculteurs sur les enjeux de la biodiversité en milieu agricole en proposant une boîte à outils du conseiller et un parcours web pour les agriculteurs.



Enquête :

**3 viticulteurs
3 horticulteurs-pépiniéristes
1 arboriculteur et
1 céréalier enquêtés**

3^{ème} levier

de biodiversité cité :

le recours à l'implantation de bandes fleuries ou de haies, l'aménagement d'habitats favorables à la biodiversité fonctionnelle, une meilleure gestion des bordures de champs

70%

La gestion des apports de matière organique et l'implantation de couverts végétaux sont citées à 70% par les animateurs de collectifs comme leviers de biodiversité



Feuille de route de la filière caprine

Dans le cadre du salon Capr'Inov, qui s'est tenu les 24 et 25 novembre à Niort (79), Alain Rousset, Président de la Région et Mickael Lamy, Président du BRILAC, ont signé la feuille de route de la transition agroécologique pour la filière caprine de Nouvelle-Aquitaine 2020-2030. Cette feuille de route s'inscrit dans le cadre de Néo Terra, charte du Conseil régional destinée à accélérer la transition énergétique et écologique. Les objectifs sont :

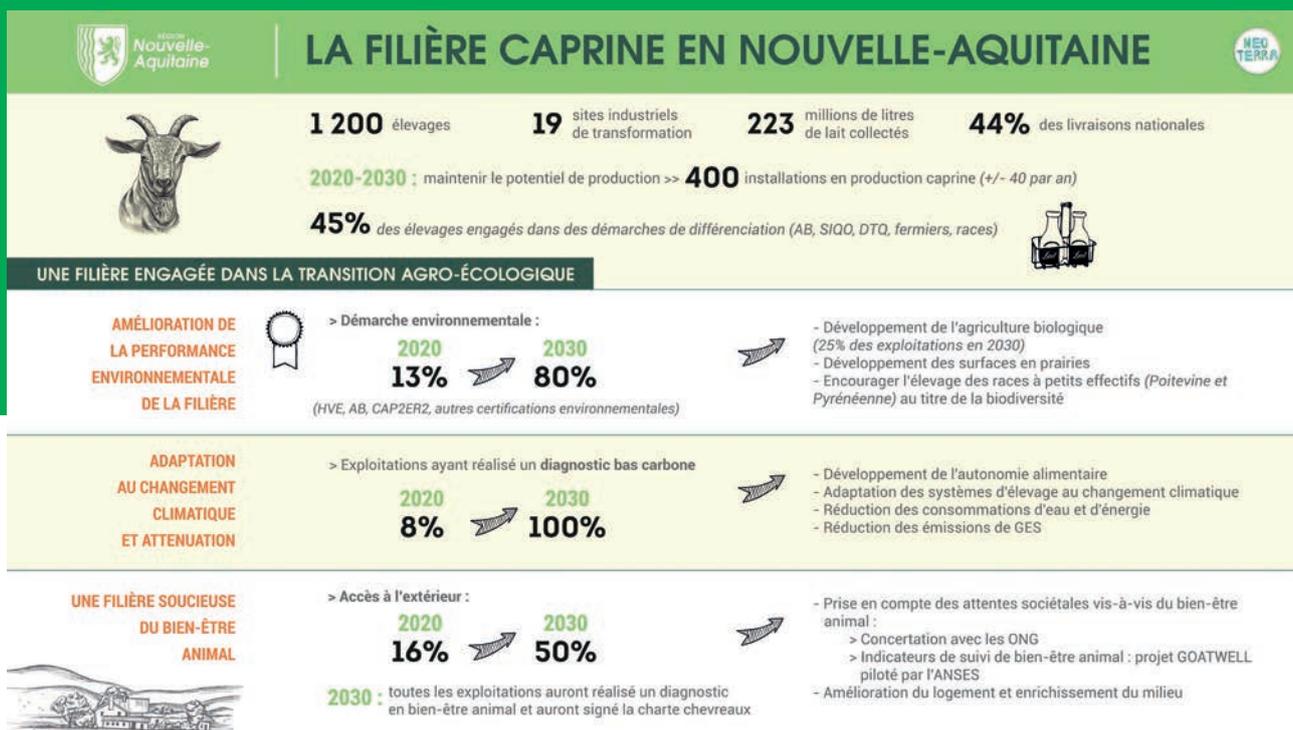
- de généraliser les pratiques agroécologiques
- d'amortir les effets du dérèglement climatique
- d'améliorer la prise en compte du bien-être animal
- d'ancrer la production caprine au territoire et d'assurer le renouvellement des générations.

A l'échéance 2030, 80 % des exploitations seront engagées dans une démarche environnementale (bio, HVE ou ferme bas carbone).



Le plan d'action pour garantir le respect du bien-être animal repose sur la concertation avec les ONG welfaristes, l'élaboration d'indicateurs d'évaluation du bien-être des caprins, la réalisation de diagnostics dans les élevages, la mise en place d'une dynamique pour que 50 % des élevages sortent les chèvres en 2030 et le déploiement de la charte chevreau.

Pour maintenir la production régionale, la filière a une politique volontariste de soutien de l'installation avec l'objectif de 400 installations sur 10 ans. Elle souhaite développer les démarches de différenciation (45 % des élevages) dans un objectif de valorisation, résilience et réponse aux attentes citoyennes.



CONSULTATION INSTITUTIONNELLE SUR LES SDAGE des bassins Loire-Bretagne et Adour-Garonne

L'année 2021 a été marquée par la consultation des assemblées (dont les Chambres d'agriculture) sur les projets de Schémas Directeurs d'Aménagement de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027.

La région Nouvelle-Aquitaine est concernée par deux bassins hydrographiques : Loire-Bretagne et Adour-Garonne, donc par deux projets de SDAGE. Chaque SDAGE a fait l'objet d'un avis particulier.

LES OBJECTIFS

La consultation s'est déroulée sur une durée de 4 mois soit du 1er mars au 1er juillet 2021. Les avis formulés ont pour objectif de rappeler les enjeux de l'activité économique sur ces bassins et de préciser par le biais d'illustrations les différentes dispositions qui nécessitent une évolution de rédaction car impactant trop fortement l'activité agricole.



Quoi de neuf en 2022

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine a émis deux avis défavorables sur les projets de SDAGE 2022-2027 des bassins Loire-Bretagne et Adour-Garonne soumis à consultation. Les comités de bassin doivent s'emparer des avis reçus et faire valider les projets lors de leurs comités prévus courant mars 2022.

En effet, si la Chambre régionale d'agriculture partage la préoccupation d'une gestion durable de la ressource en eau, fondée sur une approche équilibrée entre économie, social et environnement avec une activité agricole soutenue dans son

LES REALISATIONS 2021

👉 2 délibérations sur les SDAGE et avis technique détaillé.

👉 2 délibérations sur les Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI).

A partir des travaux menés à l'échelle des bassins hydrographiques au sein du réseau des Chambre d'agriculture (commission agricole Loire-Bretagne et Groupe eau Adour-Garonne) et de cas concrets territoriaux mis en avant par les CDA, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a formulé un avis détaillé et justifié. Ces éléments ont été présentés lors du Bureau le 8 juin 2021 à Angoulême.



développement sur l'ensemble des bassins Loire-Bretagne et Adour-Garonne, certains points ont posé des problèmes de compréhension et de validation.

En l'occurrence, les chapitres 1 et 7 du projet de SDAGE Loire-Bretagne, sur la gestion quantitative de l'eau et la création des plans d'eau, ont été dénoncés, certaines propositions faisant même l'objet de refus catégorique comme des modifications de zonage.



Le SDAGE fixe les objectifs de qualité et de quantité des eaux correspondant au bon état des eaux, à la préservation de la détérioration de la qualité des eaux et aux exigences particulières afin de réduire le traitement nécessaire à la production d'eau destinée à la consommation humaine. Il détermine les orientations permettant de satisfaire aux principes de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des ressources piscicoles.

Quant aux propositions du SDAGE Adour-Garonne, elles ont été critiquées, notamment sur l'abandon de la valeur seuil de 80 % du Débit d'Objectif d'Étiage (DOE) et sur l'absence d'une Politique volontariste et prioritaire du nécessaire recours à la création de nouvelles réserves d'eau.



ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE
DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES
SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

INNOVATION - RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT

UN NOUVEAU PROGRAMME de Développement Agricole pour la Nouvelle-Aquitaine

L'année 2021 a été marquée par la construction du nouveau Programme de Développement Agricole et Rural (PRDAR) 2022-2027. Ce programme, sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, est bâti autour de 5 Actions Élémentaires commune à toutes les régions. Il permet de structurer des actions communes au sein du réseau des Chambres d'agriculture en cohérence avec les domaines d'activités stratégiques.

LES OBJECTIFS

Un programme prévisionnel a été présenté et validé lors d'un Comité régional de Développement et de Formation (COREDEF) et déposé auprès de la DRAAF qui en assure le contrôle.

Les actions élémentaires traitent d'enjeux prioritaires définis entre l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) et le ministère de l'Agriculture :

- AE 1 : Entreprise agricole
- AE 2 : Changement Climatique
- AE 3 : Economie d'intrants et préservation de la biodiversité
- AE 4 : Alimentation durable et développement territorial
- AE 5 : Innovation Recherche et Développement (IRD)

Pour chaque AE, plus de 20 actions sont programmées sur la durée du programme avec des livrables identifiés et des indicateurs de réalisation et de résultat.

LES REALISATIONS 2021

📍 La construction du programme et la concrétisation de nouveaux partenariats.

14 partenaires

FRCUMA NA, FDCUMA 24, 33, 47, 64, 40, 79, 86, FDGEDA 40, BSA, ADANA, Astredhor, ADIDA, ACPEL, Invenio et la Station expérimentale de Creysse



Quoi de neuf en 2022

Première année de mise en œuvre des actions du PRDAR.



13 Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine à la manoeuvre et les 13 services de remplacement agricole

119 ETP mobilisés pour 2022

5 412 000 € de financement CasDAR

UN RÉSEAU DE RÉFÉRENTS IRD DÉPARTEMENTAUX implantés sur toute la région

Le réseau de référents Innovation, Recherche, Développement des Chambres départementales d'agriculture s'est structuré en 2020-2021 avec une mise à disposition d'un agent par Chambre départementale sur un ¼ temps. Ce réseau est coordonné par un agent mis à disposition par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine sur un mi-temps.

LES OBJECTIFS

Plusieurs missions ont été identifiées pour ce réseau dont :

- la réponse à des appels à projet
- la participation à la coordination de la capitalisation des groupes GIEE et 30 000 par département
- l'organisation et la remontée de l'écoute des agriculteurs en matière d'innovation et le repérage de l'innovation et de sa capitalisation, selon une méthode régionale de « traque à l'innovation »
- le développement de journées de type Innov'Action et leur valorisation départementale et régionale
- la participation à l'alimentation de l'outil national « Nos Expés »

Ce réseau s'est aussi impliqué dans une activité de veille sur plusieurs thématiques d'intérêt pour l'innovation : carbone séquestration/réduction, biocontrôle, production d'herbe, numérique et agriculture de précision, sol-fertilité, bioéconomie, biodiversité, reconception de systèmes, protéine, changement climatique/ressource en eau, innovation organisationnelle.



LES REALISATIONS 2021

👉 Une action marquante pour 2021 a été l'organisation de la « traque à l'innovation » qui consistait à réaliser **10 enquêtes par département auprès d'agriculteurs repérés pour leurs « capacités d'innovation » et leur expérience dans ce domaine.** Au travers de ces rencontres, les besoins de ces agriculteurs innovants et leur souhait de communiquer leur innovation ont été recueillis. 91 exploitations ont été enquêtées et 138 innovations sont répertoriées dans une base de données régionale.

Parmi les exploitations enquêtées, 48 % étaient en élevage ou polyculture élevage, 26 % étaient en dominante grandes cultures, 14 % en viticulture, 4 % en maraîchage et 8 % dans d'autres productions.

Les innovations recensées sont d'ordre technique pour 60 % d'entre elles mais on retrouve aussi des innovations organisationnelles et des diversifications de production.



Quoi de neuf en 2022

Cette traque à l'innovation sera poursuivie en 2022 et une première synthèse sera produite.



+ de 80 %
des exploitations souhaitent faire connaître leur innovation

+ de 65 %
des exploitations sont prêtes à accueillir une journée Innov'Action



RAIN, le Réseau Régional Innovation en Agriculture en Nouvelle-Aquitaine

En 2021, le Réseau Régional Innovation en Agriculture en Nouvelle-Aquitaine (RAIN) a accueilli un nouveau partenaire porteur d'innovation : CEA Tech. La plateforme RAIN, maintenue par l'école d'ingénieurs agricole Bordeaux Sciences Agro, demeure un outil privilégié pour s'informer et partager sur l'innovation !

LES OBJECTIFS

Le réseau RAIN développe un écosystème favorable à l'innovation en renforçant les liens entre les différents partenaires de la recherche fondamentale au transfert et l'appropriation par les différentes composantes du monde agricole. Ce réseau associe le Conseil régional et la DRAAF pour prendre en compte pleinement les politiques d'innovation régionales et nationales.

Cet objectif se traduit par une convention de partenariat signée par tous les partenaires de RAIN.

LES REALISATIONS 2021

👉 En 2021, le réseau RAIN a organisé des événements sur la thématique carbone au travers des Etats Généraux de l'Innovation (EGI) et des Rencontres régionales Recherche, Développement, Formation (3 RDF).

👉 Les échanges d'informations ont été privilégiés au travers de la **plateforme RAIN qui valorise les projets de R&D et informe sur de nouveaux appels à projets**. Une vidéo explique comment s'inscrire sur la plateforme.



4 500 personnes

ont visionné les EGI du 19 mai 2021 sur le carbone sur agriweb.tv

35 projets publiés sur la plateforme RAIN

+ de 100 appels à projets publiés sur la plateforme RAIN



Quoi de neuf en 2022

En 2022, la thématique qui sera traitée par les EGI et les 3 RDF sera : la qualité et la santé des sols.

Le réseau RAIN accompagnera le Conseil régional dans la sélection des projets d'émergence de groupes opérationnels Partenariats Européens pour l'Innovation (PEI).

The screenshot shows the RAIN website interface. At the top left is the RAIN logo with the text 'Réseau pour l'Agriculture et l'Innovation en Nouvelle-Aquitaine'. To the right are buttons for 'Se connecter' and 'Inscription'. Below the logo is a navigation menu with 'A PROPOS', 'PROJETS', 'APPEL À PROJETS', and 'ACTUALITÉS'. The main content area features a text block on the left and a video player on the right. The video player shows a video titled 'La plateforme RAIN C'est QUOI ?' with a play button and a progress bar at 0:08 / 4:56.

DE NOUVEAUX PROJETS RETENUS dans le cadre de l'appel à projet REFLEX

Le réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine s'engage dans 6 nouveaux projets de transfert de connaissances avec des partenaires d'autres régions. Ces projets ont fait l'objet d'un dépôt à l'appel à projet REFLEX. La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine est chef de file pour 2 projets portant sur les liens entre l'agriculture et la biodiversité.

LES OBJECTIFS

Les projets déposés par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et retenus portent sur différents enjeux en lien avec la biodiversité :

- **Le projet OCCAPI** (Outils de Conseil Agricole en faveur des abeilles et de l'APiculture) associe les partenaires de 5 régions au côté de l'ITSAP (Institut technique de l'abeille) :
 - Nouvelle-Aquitaine (CRA NA, CA17, CA33)
 - Bretagne (CRAB)
 - Bourgogne-Franche-Comté (CA70)
 - Ile-de-France (CRA IDF)
 - Auvergne-Rhône-Alpes
- **Le projet COBRA** (Concevoir des Outils Biodiversité pour Renforcer l'accompagnement et la formation des Agriculteurs) associe 4 Chambres régionales d'agriculture :
 - Nouvelle-Aquitaine (CRA NA)
 - Bretagne (CRAB)
 - Occitanie (CRAO)
 - Pays de la Loire (CRA PdL)

• Le réseau des Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine participe par ailleurs à 4 autres projets lauréats en 2021 :

- **Epsilon** : Évaluer les Potentiels des Sols et Inciter à des pratiques adaptées grâce au Levier des Outils Numériques (projet porté par la CRA Hauts-de-France)
- **REFLEX Cive** sur les Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique (CIVE) dans la filière méthanisation agricole (projet porté par la CRA Bretagne)
- **Alter Cuivre** sur l'Accompagnement pour réduire le cuivre en viticulture, de la prophylaxie aux alternatives (projet porté par la CRA Pays de la Loire)
- **Organic** sur les nouvelles formes d'organisation des entreprises (projet porté par la CRA Bretagne)

LES REALISATIONS 2021

👉 Construction des projets avec les partenaires.



Quoi de neuf en 2022

Lancement des 6 projets.

PICASOL

PICASOL porte sur la fertilité organique et biologique des sols pour amener un conseil direct aux agriculteurs. Ce projet initié par la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, implique 5 autres Chambres régionales sur le territoire national : CRA Grand-Est, CRA Val-de-Loire, CRA Provence-Alpes-Côte d'Azur, CRA Auvergne-Rhône-Alpes et le service formation de l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture (APCA).

LES OBJECTIFS

- Faire un état des lieux des indicateurs de fertilité organique et biologique des sols.
- Elaborer une offre de service en conseil individuel pour les agriculteurs, principalement en productions grandes cultures, polyculture élevage et viticulture.
- Proposer une formation de sensibilisation pour les agriculteurs sur cette fertilité organique et biologique.
- Former des conseillers vis-à-vis de ces démarches de conseil et de formation.

LES REALISATIONS 2021

- 👉 Etat des lieux complet des indicateurs et un outil de choix d'indicateurs.
- 👉 Enquête sur les expériences de conseil dans ce domaine par les Chambres d'agriculture.
- 👉 Première ébauche d'offres de services qui seront finalisées en 2022.

Quoi de neuf en 2022

Une finalisation du projet et un premier déploiement dans les régions partenaires.





ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'IRRIGATION du bassin Adour-Garonne

L'agriculture irriguée est en pleine mutation et cherche des voies pour s'adapter au réchauffement climatique. L'étude socio-économique de l'irrigation du bassin Adour-Garonne souligne la diversité des situations et la nécessité d'identifier, dans chaque territoire et au plus près des agriculteurs, les leviers de la transition agroécologique.

LES OBJECTIFS

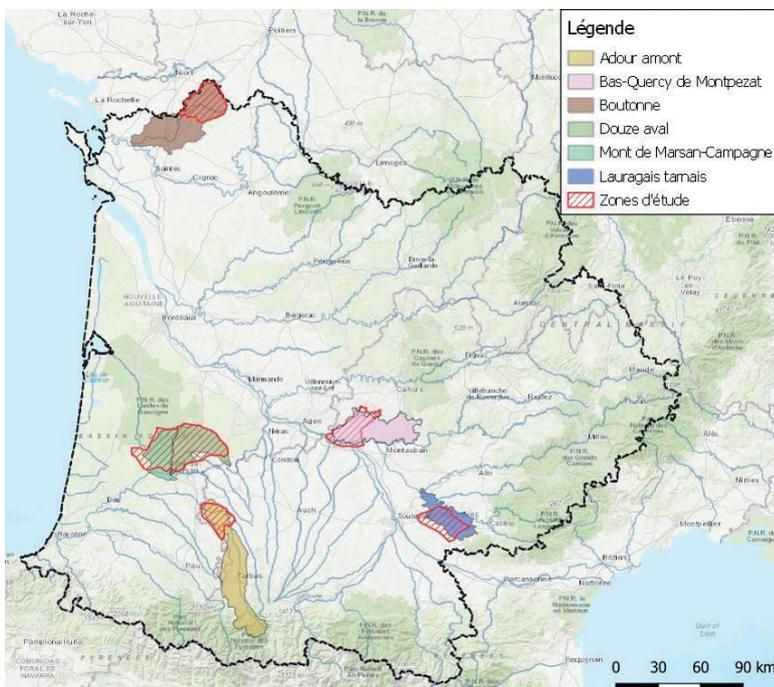
Cette étude met en lumière la place et le rôle de l'agriculture irriguée dans l'économie agricole et agroalimentaire du bassin Adour-Garonne :

- d'une part, en quantifiant l'enjeu socio-économique que représente l'irrigation pour le bassin Adour-Garonne, avec des zooms sur certaines filières
- d'autre part, en explicitant la place de l'agriculture irriguée au sein des exploitations et dans la dynamique des territoires (focus sur cinq territoires).

10% de la SAU
du bassin est irriguée
(500 000 ha)

18% des volumes
et **41% de la valeur**
de la production végétale
(hors vins) sont imputables
à l'irrigation (2 Md€)

Près de
30 000 ETP
(Equivalent
Temps Plein)
directement liés
à l'irrigation, soit
17% de l'emploi
agricole



**Quoi
de neuf
en 2022**

L'étude sera valorisée en développant notamment la méthode des diagnostics socio-économiques pour l'élaboration des futurs PTGE (projets territoriaux de gestion de l'eau) dans le bassin Adour-Garonne et au-delà.

SUIVI ET ANALYSE DES NÉGOCIATIONS de la future Politique Agricole Commune

Les négociations de la Politique Agricole Commune 2023-2027 se sont fortement accélérées lors de l'année 2021 afin de produire le Plan Stratégique National que le ministère de l'Agriculture a adressé à l'Union Européenne fin 2021. L'analyse des propositions, les travaux de simulation et la formulation d'amendements ont été au cœur des activités sur ce sujet.

LES OBJECTIFS

- Fournir aux élus un suivi, un décryptage et une analyse des négociations et propositions afin d'étayer leurs avis et choix d'orientation stratégique.
- Appuyer les Chambres départementales d'agriculture et les différents partenaires en charge de l'accompagnement des agriculteurs.



Plus de 50 interventions devant des assemblées réunissant des agriculteurs

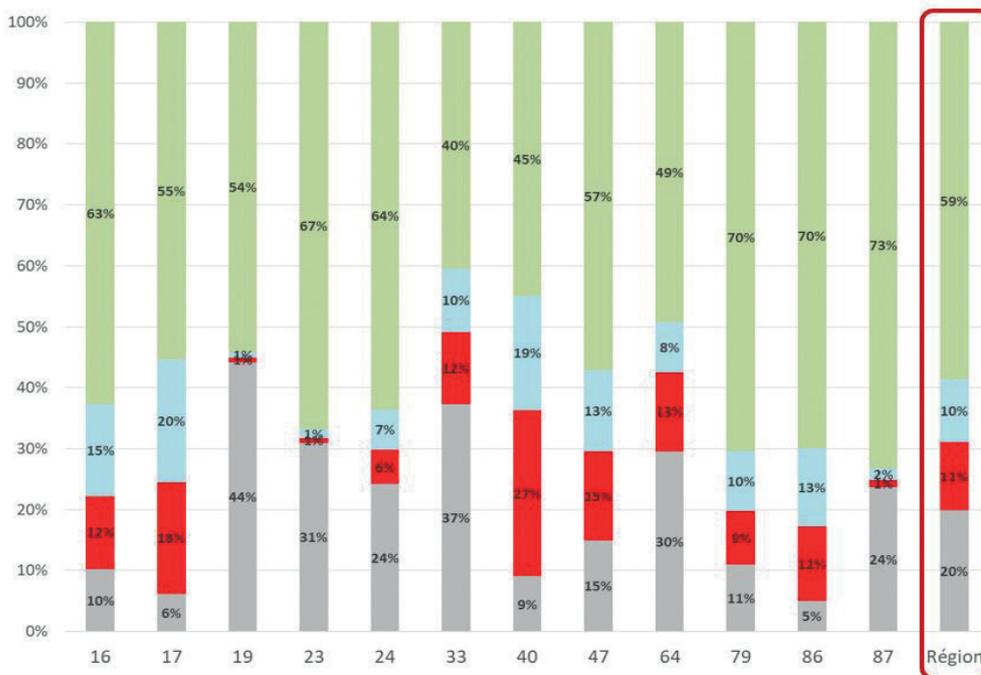


LES REALISATIONS 2021

- Analyse de la répartition des aides PAC par exploitation, par département.
- Construction d'outils et de scénarios de simulations macro et micro PAC 2023 (évolution des soutiens et accès à l'éco-régime).
- Élaboration, actualisation et diffusion de :
 - supports d'information ou de formation
 - fiches descriptives des futurs soutiens
 - simulations micro et macro-économiques.
- Contribution au diagnostic du Plan Stratégique National "échelle Nouvelle-Aquitaine" et à la définition de la stratégie régionale d'intervention.

A minima 52 000 exploitations concernées par les soutiens de la PAC en Nouvelle-Aquitaine

Diversification des cultures



Quoi de neuf en 2022

L'année sera consacrée à la mise en œuvre des choix de la France validés par l'Union Européenne. L'objectif est que tout soit opérationnel pour le 1er janvier 2023.

RÉALISATION DES PANORAMAS DES TERRITOIRES en Nouvelle-Aquitaine

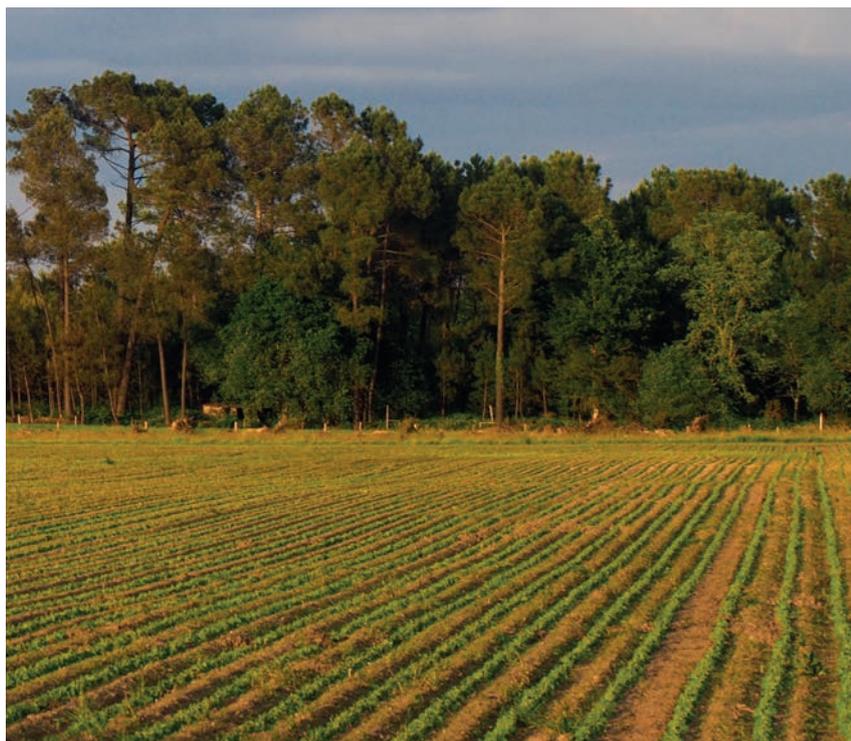
Le service régional Economie a élaboré des panoramas agricoles départementaux de la Nouvelle-Aquitaine et le panorama agricole de la région. Le travail a été réalisé en s'appuyant sur des données et l'expertise d'autres acteurs intervenant en agriculture : Chambres départementales d'agriculture, MSA, INSEE, DRAAF, ORACLE, Observatoire Installation-Transmission.

LES OBJECTIFS

- Présenter l'état des lieux de l'agriculture des territoires (région et/ou département), ses dynamiques, ses enjeux et éclairer des questions essentielles comme l'emploi agricole, le renouvellement générationnel, l'autonomie alimentaire...
- Apporter des éléments de cadrage, de comparaison et d'évolution nécessaires à la définition de politique publique.

LES REALISATIONS 2021

- ☞ Un panorama régional et six panoramas départementaux (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Creuse, Landes et la Dordogne) ont été réalisés.
- ☞ Présentation des travaux lors des interventions à l'AC3A, au COREP...



Quoi de neuf en 2022

Actualisation des résultats avec les données du Recensement Agricole 2020 et réalisation des autres panoramas départementaux. Il sera possible d'élaborer des panoramas à des échelles géographiques plus petites (communes, EPCI) sur demande et selon la disponibilité des données.

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIQO en Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine est la première région de France et la deuxième d'Europe pour la valeur et la qualité de sa production agricole, ce qui reflète la grande variété de cultures et productions agricoles du territoire et en même temps garantit la qualité et la traçabilité auprès des consommateurs.

Dans la continuité de cette diversité et de l'importance prise par les filières sous Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine (SIQO), la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine met en place un observatoire économique des SIQO en partenariat avec la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), le Conseil régional, l'Institut national de l'Origine et de la Qualité (INAO) et l'Agence de l'Alimentation (AANA).

LES OBJECTIFS

- Voir comment les produits de qualité contribuent à l'économie agricole régionale. Pour ce faire, un mémento SIQO sera actualisé tous les 2 ans à partir des données de l'INAO.
- Relever la plus-value des produits sous SIQO et évaluer la durabilité des exploitations engagées dans les démarches qualité. Des analyses filières sont réalisées.

LES REALISATIONS 2021

- ➔ Analyse des données de l'INAO pour élaborer la nouvelle version du mémento SIQO.
- ➔ Analyse de la filière « ovins viande » et de la filière « asperges » SIQO en Nouvelle-Aquitaine.

Observatoire économique des SIQO en Nouvelle-Aquitaine

2^{ème} Comité de pilotage
Mardi 29 juin 2021 en Visio

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

Région Nouvelle-Aquitaine

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

AANA
AGENCE DE L'ALIMENTATION

IDEA
INSTITUT D'ÉCONOMIE RURALE

2^{ème} COPIL - mardi 29 juin 2021



Equipe régionale « Economie - Prospective »

Observatoire économique des produits sous SIQO en Nouvelle-Aquitaine

Résultats pour la filière ovins viande

24 juin 2021



Quoi de neuf en 2022

Publication de la nouvelle version du mémento.

Analyse de la durabilité d'une ou deux filières agricoles de qualité.

INOSYS, réseau d'élevage

Les réseaux d'élevage se réinventent à partir de 2022 et ce pour 5 ans. Ils conservent le socle national, mais mettent en place un socle thématique transversal entre filières, équipes, régions, etc.

LES OBJECTIFS

Il s'agit de suivre 240 exploitations d'élevage de ruminants en Nouvelle-Aquitaine avec 36 conseillers, dans le cadre du socle national, pour en tirer des références utiles pour les nouvelles exploitations et/ou des exploitations en mutation ou conversion.

D'autre part, 35 exploitations d'élevage de ruminants seront également suivies en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'un réseau thématique avec 18 thèmes (énergie, carbone, autonomie alimentaire et protéique...).

L'ensemble des travaux d'Inosys sont menés en inter filières, inter équipes, inter régions, pour étudier l'impact de chacun des thèmes sur les filières.

Des webinaires, études de cas pour les conseillers, vidéos, articles, etc. seront produits en s'appuyant sur des pages Facebook, le tout relayé via la plateforme *OK éleveurs*.

LES REALISATIONS 2021

👉 Le nouveau dispositif des réseaux d'élevage a été formalisé avec des allers-retours à 3 niveaux :

- les professionnels du Comité d'orientation régional élevage
- les responsables des services élevage
- les Chargés de références des Chambres d'agriculture départementales.

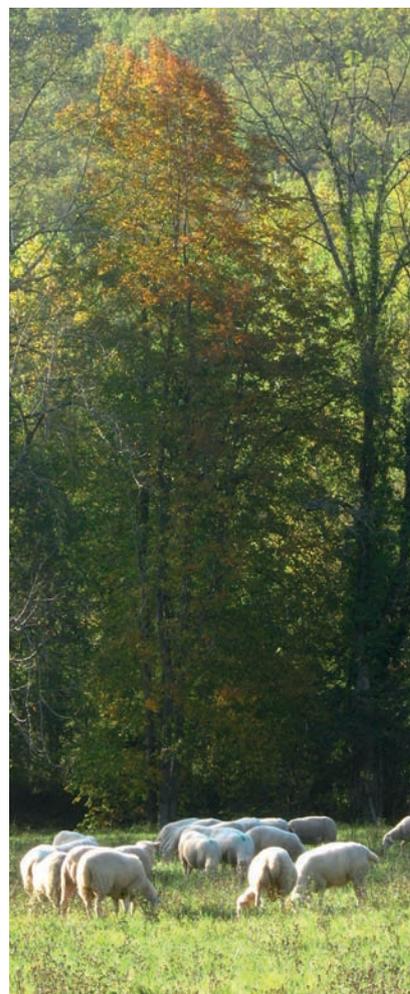


250
exploitations
d'élevage de ruminants
dans le socle national

35
exploitations dans le
socle thématique

36 conseillers
concernés

12 Chambres
d'agriculture
impliquées



Quoi
de neuf
en 2022

Démarrage du nouveau dispositif.

Premières réunions des réseaux thématiques.



ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE
DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES
SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

EMPLOI -FORMATION



CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Création ou reprise d'une exploitation agricole

A partir du 1er janvier 2022, VIVEA ne finance que des formations entrepreneuriales éligibles au Répertoire spécifique du Compte Personnel de Formation (CPF) et ce à condition qu'aucun autre financement ne soit possible (CPF à zéro, pas de Pôle Emploi, pas de Conseil régional...).

Afin de ne laisser aucun porteur de projet de côté sans formation faute de financement, le réseau des Chambres d'agriculture a décidé de s'engager dans le dépôt d'une certification professionnelle, éligible au CPF, « Création ou reprise d'une entreprise agricole » (CERTICREA) qui a été validée par France Compétences le 15 septembre 2020.

LES OBJECTIFS

CERTICREA est un dispositif très complet (35 capacités visées) qui permet de mobiliser le Compte Personnel de Formation des porteurs de projets. Une personnalisation du parcours est possible en fonction des compétences déjà maîtrisées par le stagiaire.

Ce projet partagé par toutes les Chambres d'agriculture offre de nombreuses possibilités de mutualisation et, en proposant un parcours certifiant, valorise l'image de qualité de l'offre de formation des Chambres d'agriculture.

10 Chambres d'agriculture sur 12 en Nouvelle-Aquitaine mobilisées et habilitées à délivrer CERTICREA

LES REALISATIONS 2021

- Travaux de **mutualisation sur l'ingénierie pédagogique** pour le déploiement de cette offre de certification en 2022.
- Réunions avec VIVEA pour préciser les contours de leur réforme.



Quoi de neuf en 2022

L'harmonisation des formations entrepreneuriales des Chambres d'agriculture autour d'une même certification afin de déployer une campagne de promotion nationale, lisible pour les porteurs de projets ainsi que les financeurs des projets (Banques, etc.)

La mobilisation des autres financeurs (Pôle Emploi, Conseil régional notamment...) est à

accélérer pour optimiser la prise en charge financière de la formation des porteurs de projets.

Une montée en compétences des Services Formation des Chambres départementales d'agriculture est à opérer en 2022 sur la diversification des sources de financements des formations des porteurs de projets.

SÉCURISER le parcours de formation et l'installation en agriculture

Face à la diversification croissante des publics candidats à l'installation et des registres de compétences à acquérir ainsi qu'à l'augmentation du nombre de porteurs de projet sans expérience agricole significative, le projet « Adaptation des formations pour les porteurs de projets dans le cadre d'une installation en agriculture et en particulier ceux en reconversion professionnelle » entend apporter des réponses qui sécurisent à la fois le parcours de formation du porteur de projet et sa future installation en agriculture. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Contrat régional de filière sur les métiers de l'agriculture et du Comité régional Installation-Transmission.

LES OBJECTIFS

- Rapprochement de la profession agricole auprès des centres de formation relevant de l'enseignement agricole public et privé.
- Développer des stages pratiques en exploitation.
- Assurer des financements complémentaires aux dispositifs existants qui ne garantissent pas une rémunération suffisante pour le porteur de projet.
- En amont, développer des périodes de mise en pratique et/ou de formation, déployer des outils d'émergence de projet, de découverte des métiers.

LES REALISATIONS 2021

👉 18 mai 2021 : débat dans le cadre du Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine : « Agriculteur, ça s'apprend ? » : présentation de l'évolution des profils des porteurs de projets, témoignages de la Maison Familiale et Rurale de Saint-Loup et du lycée agricole de Montmorillon.

👉 15 juin 2021 : tenue pour la 1^{ère} fois d'une **Commission régionale mixte Installation-Formation**.



Quoi de neuf en 2022

Poursuite des travaux : accompagner dans un parcours de formations pré-installation certifiantes, pratiques, immersives en exploitation, courtes et longues, afin de professionnaliser (acquisition de nouvelles qualifications) les futurs agriculteurs et sécuriser les installations par une montée en compétence complète.

Remontée des besoins dans le cadre du Programme Régional de Formation.

Détection d'exploitations agricoles pour accueillir des Pass Métiers, des Périodes de Mises en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), des stages pratiques, des Actions de Formation en Situation de Travail (AFEST).



579 600 vues sur les réseaux sociaux. Le débat « Agriculteur, ça s'apprend ? » en tête des débats les plus vus sur Agriweb.tv

8 rencontres

partenariales : Conseil régional, OCAPAT, VIVEA, FRMFR, DRAAF, REANA, Transitions pro, Conseil en évolution professionnelle...





ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE
DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES
SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

INSTALLATION - TRANSMISSION



OBSERVATOIRE RÉGIONAL Installation-Transmission

Les Chambres d'agriculture départementales, dans le cadre des politiques du renouvellement des générations en agriculture et dans le cadre de leurs missions, disposent de données sur l'activité des Point Accueil Installation, CEPPP, Dotation Jeunes Agriculteurs, prêt d'honneur, RDI, cédants rencontrés et également des enquêtes réalisées par les CFE sur les nouvelles installations hors transfert entre époux. Le réseau des Chambres d'agriculture réalise une publication intitulée « Observatoire de l'Installation-Transmission ».

LES OBJECTIFS

L'« Observatoire régional Installation-Transmission » est un outil qui exploite les données des Chambres d'agriculture, MSA, collectivités territoriales, l'État. Il permet d'analyser les installations aidées et non aidées de l'ensemble du territoire Nouvelle-Aquitaine. Mis en place dès 2015, il offre un panorama de la diversité des installations-transmissions et des dispositifs d'accompagnement de l'installation sur l'ensemble de la région.



Quoi de neuf en 2022

Poursuivre la réalisation de l'observatoire global et sa présentation dans différentes instances.

Poursuivre le partenariat avec la bio.

Dernière publication en 2022 de la brochure « Observatoire de l'installation en Nouvelle-Aquitaine : enquête auprès des CFE » sur la base des chiffres 2021 (arrêt des enquêtes réalisées par les CFE).

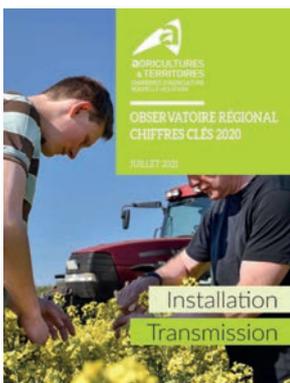
LES REALISATIONS 2021

L'installation-transmission vue sous trois angles :

📄 Publication de la brochure « Observatoire régional Installation et Transmission » chiffres clés 2020 en juillet 2021.

📄 Publication de la brochure « Observatoire de l'installation en Nouvelle-Aquitaine : enquête auprès des CFE » chiffres clés 2020 en septembre 2021.

📄 Publication de la brochure « Observatoire de l'installation en agriculture biologique » en décembre 2021.



LES RELATIONS HUMAINES dans la transmission de l'exploitation agricole

Depuis 2005 en Nouvelle-Aquitaine, il y a en moyenne annuelle 3 420 cessations pour 2 012 installations, soit un rapport de 1,2 installations pour 2 départs. Depuis 7 ans, ce taux de remplacement est passé sous la barre des 60 % et continue de diminuer depuis 4 ans face à l'augmentation des cessations. Désormais, plus d'1/3 des installations est assuré par des personnes non issues de la famille voire du monde agricole.

En 2019, « le Printemps de la transmission » organisé par le réseau des Chambres d'agriculture (plus de 900 participants sur 12 manifestations) a souligné clairement le besoin d'approfondir l'accompagnement sur les relations humaines.

LES OBJECTIFS

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) a lancé un appel à propositions intitulé « Animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole » (ARPIDA). Cet appel à propositions, financé sur les fonds du programme CasDAR, vise à renforcer les partenariats entre acteurs du développement agricole en région et améliorer l'accès des agriculteurs aux résultats.

Concrètement le projet ARPIDA sur les relations humaines dans la transmission agricole est destiné à :

- faire évoluer les méthodes d'accompagnement à la transmission des exploitations agricoles sur la question des relations humaines
- faire monter en compétences des conseillers transmissions qui accompagnent ces situations
- évaluer des outils et méthodes et formaliser autour d'un focus groupe constitué d'agriculteurs concernés et d'experts en relations humaines
- communiquer et déployer les outils et méthodes.



2 sessions de formation animées par Trame et GAEC & Société avec 27 conseillers transmission des Chambres départementales d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

3 vidéos sur des exemples d'accompagnement en Corrèze, Deux-Sèvres et Charente-Maritime



Quoi de neuf en 2022

Poursuivre le travail du groupe régional des conseillers transmission.

Développer l'accréditation «accompagnateur médiateur» de conseillers transmission de Nouvelle-Aquitaine par GAEC & Société.

Poursuivre, si possible, le travail sur les relations humaines et essaimer grâce à un appel à projet CasDAR « Démultiplier » avec 3 autres régions.



1 focus groupe avec 7 agriculteurs (trices) accompagnés par des conseillers des Chambres d'agriculture

1 web conférence dans le cadre de la Quinzaine de la Transmission, diffusée sur <http://agriweb.tv/> était organisée depuis le Salon Capr'Inov sur le thème « La transmission en agriculture, une histoire humaine avant tout ! »



CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

Valeur ajoutée sur les territoires

Protéi-NA : cultivons l'autonomie protéique
Agriculture biologique
Structuration et animation de l'interprofession InterNOIX du Sud-Ouest
Évaluation du programme Re-sources
État des lieux des structures collectives d'irrigation de Nouvelle-Aquitaine
Révision du zonage zones vulnérables

Énergies renouvelables

Photovoltaïque-Agricole
Des chargés de mission Emergence-Méthanisation opérationnels

Territoires

Accélération des actions autour de la restauration hors domicile
1^{ère} participation aux 6^{ème} rencontres de la restauration collective

Forêt-Agroforesterie

Les systèmes agroforestiers Racine et Plantons des haies

VALEUR AJOUTÉE SUR LES TERRITOIRES

Protéi-NA : cultivons l'autonomie protéique

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine anime le réseau Protéi-NA qui rassemble l'ensemble des acteurs souhaitant travailler de manière collective sur la thématique de l'autonomie protéique en Nouvelle-Aquitaine, à la fois pour l'alimentation animale et pour l'alimentation humaine.

LES OBJECTIFS

- Augmenter l'autonomie protéique en Nouvelle-Aquitaine, à l'échelle des exploitations agricoles et à l'échelle territoriale.
- Augmenter la part des légumineuses dans la surface des grandes cultures.
- Améliorer et optimiser la gestion des fourrages.

LES REALISATIONS 2021

- ➔ Accompagnement des porteurs de projet suite à leurs réponses à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Protéi-NA » qui avait été lancé fin 2020. Ils ont été orientés vers les dispositifs financiers qui leur correspondaient le mieux.
- ➔ Actions de communication :
 - Une newsletter tous les 3 mois, diffusée de manière large
 - Une page internet
 - Une vidéo présentant le réseau Protéi-NA



- ➔ Actions de coordination :
 - Liens avec les partenaires et avec les porteurs de projet
 - Liens avec le plan protéines national
 - Liens avec les projets des autres régions (notamment via des réunions mensuelles organisées par l'interprofession Terres Univia)
- ➔ Mise en place d'un groupe de travail pour travailler sur l'alimentation humaine.
- ➔ Animation du comité de pilotage « herbe », lien avec le groupe de conseillers fourrages régional.
- ➔ Participation au projet « Si T'es Pro T'es In » en partenariat avec les Chambres régionales d'agriculture Pays de la Loire, Bretagne et Normandie. Mise en place de supports pour communiquer et diffuser les références et outils de diagnostics en lien avec l'autonomie protéique dans les élevages.



Quoi de neuf en 2022

- Communication sur l'ensemble des projets « Protéi-NA » et sur leurs résultats.
- Mise en place d'un séminaire « Autonomie protéique » pour échanger sur les différents projets.
- Caractérisation des objectifs d'autonomie protéique en Nouvelle-Aquitaine et communication via une infographie.
- Suite du travail du groupe « alimentation humaine » en lien avec le pôle de compétences « restauration collective »



Bilan

des aides accordées en Nouvelle-Aquitaine pour des projets en lien avec l'autonomie protéique :

Aides de la Région :

Bilan Aides immatérielles 2021 : 9 projets concernant les oléoprotéagineux et les fourrages

Bilan Aides matérielles 2021 : 7 projets

Total des aides de la Région : plus d'1 million d'euros

Aides du plan de relance :

Appel à projet investissements, agroéquipements protéines amont : 445 dossiers pour 7,66 M € (+ 3^{ème} enveloppe pour rattrapage des dossiers de la 1^{ère} enveloppe)

Appel à projet achat de semences de légumineuses fourragères : 293 dossiers pour 260 000 €

Appel à projet structuration filières protéines et investissements aval : au 5 novembre 2021, 12 projets lauréats pour 5,8 M€. D'autres dossiers sont en attente d'arbitrage et à instruire

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les Chambres d'agriculture veulent une agriculture bio diversifiée, ancrée dans les territoires. Elles œuvrent pour que tous les agriculteurs et agricultrices soient fiers de leur métier et puissent en vivre dignement. En Nouvelle-Aquitaine au 31 décembre 2020 (source Agence bio/OC), on compte :

- 8 000 exploitations bio soit 13 % des exploitations agricoles
- 329 000 ha en mode de production bio soit 8 % de la SAU en bio.

LES OBJECTIFS

- Assurer un accompagnement des porteurs de projet dans leur passage à la conversion : appui réglementaire, administratif, dispositifs d'aides, visites d'exploitations/d'ateliers en agriculture biologique, groupes d'échanges, journées d'information/sensibilisation à l'agriculture biologique...
- Assurer l'accompagnement et la réussite technico-économique des producteurs en conversion et en bio en lien avec les besoins des opérateurs de l'aval et pérenniser les exploitations certifiées bio tout en maintenant la rémunération de ces exploitations.

LES REALISATIONS 2021

👉 Création de la plaquette « les Chambres d'agriculture sont au service de la bio » pour montrer l'implication des Chambres d'agriculture dans le développement de l'AB.

👉 Valorisation des travaux Egalim : en réponse à une demande formulée aux interprofessions par l'Etat, la DRAAF et la Région, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine a travaillé sur la chaîne de valeur, du producteur au consommateur. Les Chambres d'agriculture ont participé à ces travaux résumés dans le guide méthodologique : « Pour une juste rémunération des filières bio du producteur au consommateur ».

👉 Sur le volet réglementation, 2 diaporamas, réalisés en partenariat avec l'INAO, Bio Nouvelle-Aquitaine et un organisme certificateur : « Connaître les règles bio pour une conversion en 2022 » :

- Productions végétales
- Productions animales

👉 Le guide maraîchage bio : outil d'aide à la construction des projets d'installation et à l'amélioration des exploitations existantes. 4 livrets pour tout savoir !

Les 4 livrets ont été digitalisés, sur la plateforme Moodle avec des activités interactives et des évaluations dans le cadre d'une Formation Mixte Digitale.

👉 Le guide conduite du kiwi en agriculture biologique abordant : le matériel végétal, plantation et conversion, conduite après plantation, gestion de l'enherbement, engrais verts ou couverts végétaux, gestion sanitaire du verger, l'itinéraire technique.

👉 Le guide Bovin viande bio abordant : le Système d'élevage en bio, l'alimentation, la conduite sanitaire du troupeau, le logement des animaux, la gestion du troupeau, les rotations, l'adaptation de l'assolement, les repères économiques.

👉 7 newsletters bio, 3 numéros de la revue technique ProFilBio, 6 bulletins techniques élevage, 7 bulletins techniques cultures végétales, l'Observatoire régional de la bio.

👉 Le Comité régional de l'agriculture biologique, le 3 décembre 2021 à Angoulême, sur le thème « L'avenir de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine : à la croisée des chemins, quelles stratégies construire collectivement ? ».



29 %

des formations bio (et alternatives) sont assurées par les Chambres d'agriculture

62 %

des diagnostics (pré/post/autres études éco bio) sont réalisés par les Chambres d'agriculture

35 %

des journées techniques et filière sont organisées par les Chambres d'agriculture

52 %

des contacts conversion potentiels passent par le réseau des Chambres d'agriculture



STRUCTURATION ET ANIMATION DE L'INTERPROFESSION

InterNOIX Sud-Ouest

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine accompagne depuis fin 2019 la filière noix du Sud-Ouest à la mise en place d'une structure où les acteurs de la filière pourront échanger sur les sujets principaux concernant la filière. Ce travail a abouti en juillet 2021 au lancement d'une interprofession : InterNoix Sud-Ouest.

LES OBJECTIFS

- Mettre en place un lieu d'échange et de communication pour l'ensemble des professionnels de la filière noix en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.
- Représenter et défendre les intérêts des adhérents de l'interprofession auprès des pouvoirs publics et des collectivités.

LES REALISATIONS 2021

Accompagnement d'un groupe de travail pour proposer une organisation pour l'interprofession :

👉 Démarches administratives pour créer l'interprofession.

👉 Juillet 2021 : Assemblée Générale Extraordinaire pour lancer InterNoix Sud-Ouest et première réunion du Conseil d'Administration.

👉 2021 : Premier appel des cotisations.

👉 Septembre 2021 : Assemblée Générale ordinaire avec mise en place de 3 commissions thématiques ayant pour objectif de travailler sur les principaux enjeux de la filière :

- réunie en décembre 2021, la **Commission « communication et notoriété »** a pour objectif de proposer une stratégie de communication en lien avec le syndicat professionnel de la noix, du cerneau et de l'huile de Noix du Périgord
- la **Commission « marché et stratégie commerciale »** se réunira en 2022 avec pour objectif de proposer une stratégie de filière correspondant aux réalités du marché et aux besoins de la filière. Le Groupe 1 valide les données économiques en lien avec la filière et oriente des travaux ou études en lien avec la filière (groupe large). Le Groupe 2 assure la veille sur le marché et perspectives commerciales (directeurs des structures).



24
entreprises
cotisantes

12 500
tonnes

de noix représentant
environ 70 % de la
production

- la **Commission « Recherche, expérimentation et création variétale »** se réunira également en 2022 avec pour objectif de proposer des orientations pour l'expérimentation en lien avec la station de Creysse.



Quoi
de neuf
en 2022

Mise en place des commissions.

Ecriture de la feuille de route de la filière.

A partir de la feuille de route et des retours des commissions, mise en place de projets.

ÉVALUATION DU PROGRAMME

Re-sources

Née dans les années 2000 en Poitou-Charentes du constat d'une dégradation de la qualité des eaux brutes aux multiples origines (agricoles, domestiques et industrielles), et ayant entraîné la fermeture de nombreux captages (plus de 400), Re-Sources est une démarche partenariale régionale ayant pour objectif général de reconquérir la qualité des eaux souterraines et superficielles, afin de conserver ou retrouver une marge de manœuvre pour l'alimentation en eau potable. Elle a fait l'objet de plusieurs périodes de conventions spécifiques (2004-2006, puis 2007-2013, puis 2015-2020). Sur cette dernière période, elle mobilise 18 partenaires signataires. Elle se concentre sur les captages prioritaires, c'est-à-dire les captages issus du Grenelle de l'environnement en 2009 puis de la Conférence environnementale en 2013.

LES OBJECTIFS

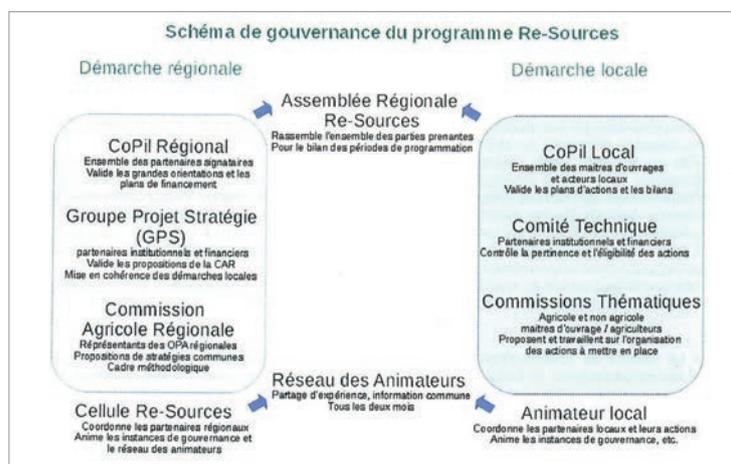
La convention cadre du programme Re-sources est arrivée à échéance fin 2020. Aussi les signataires ont souhaité avoir une évaluation du programme actuel avant de repartir sur un futur programme.

LES REALISATIONS 2021

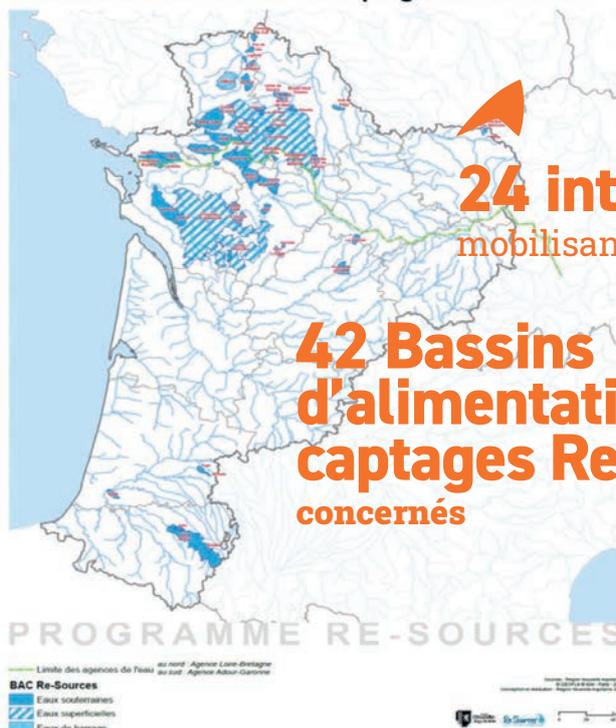
Un bureau d'études a été mandaté par la Région pour mener à bien cette évaluation qui a consisté à :

- proposer une analyse critique sur la mise en œuvre de la stratégie et des résultats de la démarche Re-Sources
- proposer de nouveaux leviers, des pistes d'amélioration et d'évolution du programme Re-Sources
- alimenter les réflexions autour du renouvellement de la convention régionale vers sa 4ème génération, 2021-2026
- mobiliser les partenaires dans l'ensemble de la réflexion évaluative et prospective.

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine a notamment participé à cette évaluation via l'interview de son Président.



Bassins d'Alimentation de Captages Re-Sources



Quoi de neuf en 2022

Un nouveau projet de partenariat et une nouvelle proposition d'organisation devraient voir le jour en 2022 pour aboutir normalement à une nouvelle convention partenariale incluant la profession agricole.

ÉTAT DES LIEUX des structures collectives d'irrigation de Nouvelle-Aquitaine

L'évolution des réglementations dans le domaine de l'eau et le souci de protection du milieu naturel rendent plus rare la création de réseaux collectifs. A ceci s'ajoute des conditions d'obtention des aides publiques plus complexe et cela malgré la demande climatique plus forte nécessitant plus d'eau pour maintenir les objectifs économiques des exploitations agricoles.

Aussi, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a initié un travail sur les réseaux collectifs d'irrigation et leurs enjeux sur 7 départements de la Région. Les Chambres départementales d'agriculture et les fédérations d'Associations Syndicales Autorisées (ASA) concernées ont réalisé un état des lieux des structures collectives d'irrigation. Ces travaux ont été soutenus financièrement par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine (20 %) et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (50 %).

LES OBJECTIFS

L'objectif principal était d'aboutir à un plan d'actions permettant d'orienter les choix politiques, techniques et financiers à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les intérêts directs pour les structures collectives sont de :

- situer sa structure vis-à-vis des autres réseaux similaires sur la base de plusieurs indicateurs (technique et financier)
- mieux connaître les possibilités d'accompagnement et les outils à leur disposition (la phase enquête permettra d'échanger avec les responsables et de les informer)
- permettre l'expression de leurs besoins et des contraintes de gestion.

Les intérêts directs pour les Chambres d'agriculture sont :

- d'identifier les structures en difficulté et de mieux cibler les interventions

- d'évaluer les besoins des structures afin de définir les moyens d'accompagnement nécessaires
- de disposer d'un référentiel sur les services et tarifications des structures collectives.

Les intérêts directs pour les financeurs sont de :

- mieux connaître les besoins des structures collectives pour la définition des accompagnements financiers (11ème programme, PDRR, Politique régionale...)
- disposer d'éléments de réflexions pour la définition des grilles de sélection dans le cadre d'appels à projet
- permettre de mieux cibler les accompagnements financiers sur les structures collectives les plus nécessiteuses.

LES REALISATIONS 2021

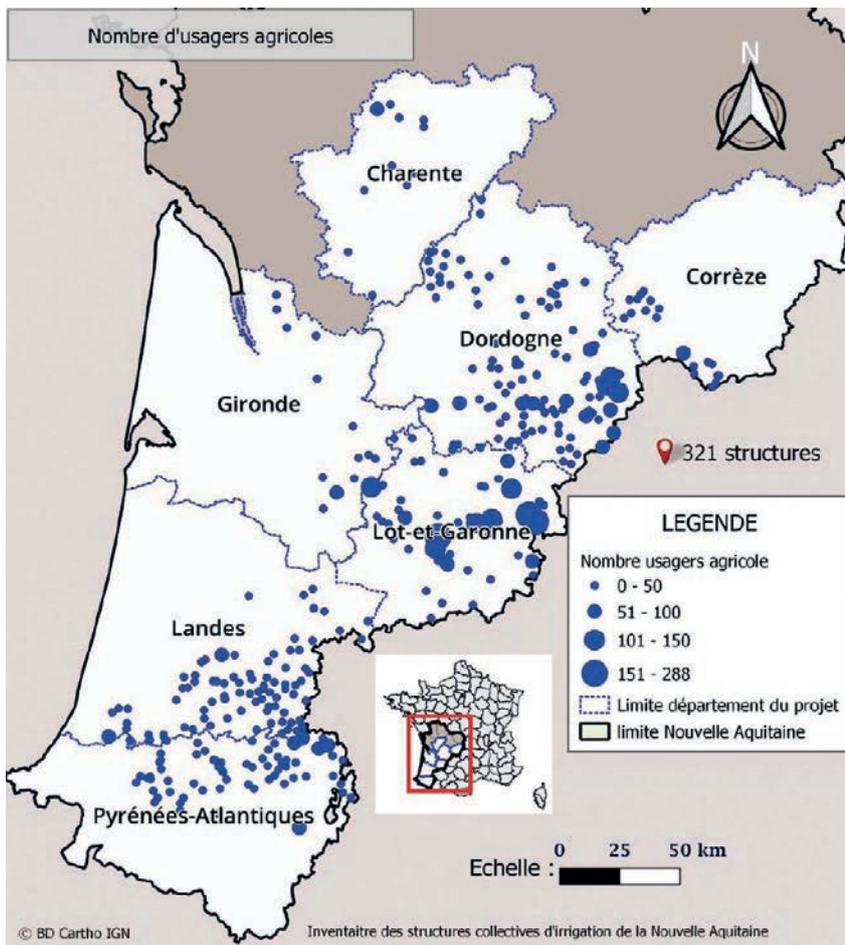
Accompagnement d'un groupe de travail pour proposer une organisation pour l'interprofession :

👉 La première phase a consisté à réaliser **un inventaire de toutes les structures collectives d'irrigation sur les 7 départements concernés**. Il a permis d'identifier près de 380 structures collectives d'irrigation réparties comme suit : Charente (14), Corrèze (22), Dordogne (107), Gironde (13), Landes (97), Lot-et-Garonne (58) et Pyrénées-Atlantiques (69). (Cf. *carte de localisation des réseaux collectifs ci-contre*).

On comptabilise 10 234 exploitants agricoles en Nouvelle-Aquitaine qui bénéficient de ces aménagements hydrauliques. Les autres usages, tels que l'arrosage de jardins, les usages industriels, l'irrigation d'espaces verts ou la protection incendie sont au nombre de 2 732 usagers supplémentaires, soit 20 % des usagers.

👉 La seconde phase de l'état des lieux a concerné **l'analyse de toutes les données collectées sous la forme d'analyses d'indicateurs techniques** (comme le rendement hydraulique primaire, l'indice linéaire de consommation d'eau, le rendement énergétique, l'indice moyen de consommation d'énergie, les économies d'eau...) et **d'analyses des indicateurs économiques** (comme la valeur des immobilisations ou encore le mode de tarification de l'eau...).





3 ans
d'études

321 structures
enquêtées

10 234
exploitations
agricoles utilisateurs



Quoi de neuf en 2022

Les élus et professionnels agricoles de Nouvelle-Aquitaine, à travers cet état des lieux des structures collectives, cherchent à définir une stratégie pour le maintien de ces organismes sur leur territoire. Ainsi, avec l'élaboration du plan d'actions pluriannuel nécessaire aux structures collectives d'irrigation, un certain nombre d'actions a été amorcé en 2021 sur la base de 5 grands



axes de travail contenant 10 actions concrètes :

AXE 1 : participation à l'élaboration du PDR 2023-2027

AXE 2 : programme d'accompagnement des ASA sur le poste énergie (économie et achat d'énergie)

AXE 3 : sécurisation de l'accès à la ressource en eau pour les ASA situées en zone déficitaire

AXE 4 : mutualisation des actions et outils de conseil aux ASA

AXE 5 : contribution aux économies d'eau sur les territoires prioritaires en matière de gestion de l'eau

RÉVISION DU ZONAGE

zones vulnérables

Tous les 4 ans, les territoires classés en zones vulnérables sont révisés. La révision se fait à partir d'un réseau de surveillance des masses d'eau présentes en Nouvelle-Aquitaine. En 2021, la révision a concerné les bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne.

LES OBJECTIFS

Une phase de concertation a eu lieu fin 2020. La phase de consultation institutionnelle s'est déroulée en 2021 sur une durée de 2 mois.

Les avis formulés avaient pour objectif de rappeler les enjeux pour l'activité agricole sur ces bassins et la non-représentativité de certains points de mesures, l'impact de la mise aux normes des bâtiments agricoles, etc.

LES REALISATIONS 2021

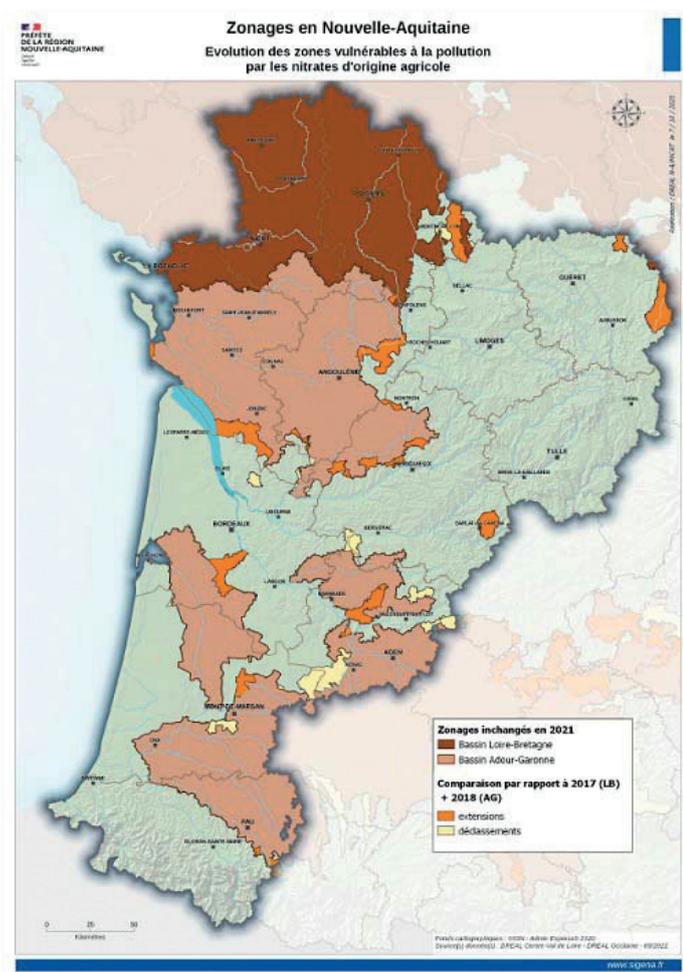
➤ Une analyse de la base de données des mesures du réseau de surveillance a été faite. Cette campagne de surveillance s'est déroulée du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019.

➤ Croisement des données agricoles avec les territoires concernés.

➤ Rédaction d'avis technique co-rédigés avec les Chambres départementales d'agriculture concernées.

➤ Rédaction de 2 délibérations et 2 avis techniques.

➤ Un nouveau zonage a été mis en place en 2021.



EAUX SUPERFICIELLES

836 stations de suivi avec près de 8 400 analyses nitrates

234 masses d'eau superficielles classées

EAUX SOUTERRAINES

360 stations de suivi avec près de 1 750 analyses nitrates

34 masses d'eau superficielles classées sur 144

COMMUNES CLASSEES

Loire-Bretagne
512 classées entièrement et 25 partiellement

Adour-Garonne
1 477 classées entièrement et 154 partiellement



Quoi de neuf en 2022

Les programmes d'actions associés aux zonages (national et régional) feront l'objet de concertations avec la profession pour une mise en application prévue en septembre 2022.



CRÉER PLUS DE VALEUR
DANS LES TERRITOIRES

ÉNERGIES RENOUVELABLES

PHOTOVOLTAÏQUE-AGRISOLAIRE

Une Charte régionale sur le développement du photovoltaïque en Nouvelle-Aquitaine et des projets combinant production d'énergies renouvelables et agricoles qui arrivent !

LES OBJECTIFS

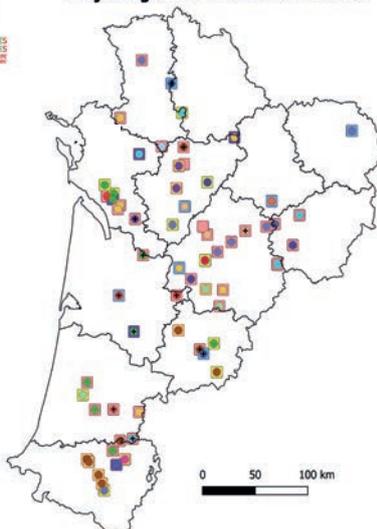
- Elaborer une Charte régionale partagée au sein du réseau des Chambres d'agriculture Nouvelle-Aquitaine sur le développement de l'énergie photovoltaïque en agriculture dans le cadre de la Commission régionale Energie et Changement climatique.
- Animer de 2021 à 2023 la filière agrivoltaïsme pour le déploiement d'installations agrisolaïres sur les exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine. L'agrisolaire ou agrivoltaïsme étant le couplage d'une installation photovoltaïque secondaire à une production agricole principale sur une même surface.

LES REALISATIONS 2021

- ➔ 3 réunions **commissions Energie Climat** pour valider la Charte régionale de développement de projets photovoltaïques en agriculture.
- ➔ **Signature de la Charte le 4 octobre 2021**, lors d'une commission commune « Eau » et « Energie et changement climatique », sur un projet agrisolaire sur retenue d'eau.
- ➔ Création d'une **base de données recensant plus de 260 projets photovoltaïques** sur sol agricole.



Projets agrisolaire recensés fin 2021



- DEPARTEMENTS_NA
- Candidats AAP Région
- + oul
- typologie agrisolaire
- Apiculture
- Arboriculture
- Autres
- Bovin
- Caprin
- Céréales
- Horticulture
- Maraîchage
- Ovin
- Palmipèdes
- Petits fruits
- Pisciculture
- Truffe
- Viticulture
- Volailles
- Etat installation
- En construction
- En étude
- En exploitation
- En instruction
- En réflexion



1 Charte
régionale
photovoltaïque réalisée

1 base de données
créée suivie de projets
solaires sur sol agricole :
13 installations en
fonctionnement, 7 projets
en construction, 6 projets
en instruction, plus de
100 projets en réflexion

1 programme
d'animations agrisolaïres
co-construit avec la Région
Nouvelle-Aquitaine

1 appel à projet
agrisolaire lancé
par la Région
Nouvelle-Aquitaine



**Quoi
de neuf
en 2022**

L'année 2022 sera consacrée à la rédaction d'un cahier des charges de suivi des projets agrisolaïres financés par la Région.

DES CHARGÉS DE MISSION

Émergence-Méthanisation opérationnels



Dispositif créé et financé par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine, METHAN-ACTION accompagne le développement de la méthanisation en Nouvelle-Aquitaine. Il est animé par la Chambre régionale d'agriculture et la FRCUMA qui s'appuient sur leurs réseaux départementaux pour garantir une plus grande proximité aux porteurs de projets. Dans ce cadre, la Chambre régionale d'agriculture et les membres fondateurs du dispositif METHAN-ACTION ont mis en place des chargés de mission Émergence-Méthanisation dans tous les départements. Leur feuille de route, construite avec la FRCUMA, l'ADEME et la Région, et l'appui de GRDF, se traduit par des actions de prospection auprès des porteurs de projets de méthaniseurs.

LES OBJECTIFS

En lien direct avec le projet stratégique de la Chambre régionale d'agriculture et l'objectif de développer le nombre d'unités de méthanisation agricole en Nouvelle-Aquitaine, ce réseau de chargés de mission Émergence-Méthanisation permet d'assurer un maillage local opérationnel en s'appuyant sur des conseillers experts. Cette démarche s'inscrit dans un pas de temps nécessaire pour faire émerger des projets et les accompagner jusqu'à la mise en route des méthaniseurs.

LES REALISATIONS 2021

📍 21 juin 2021 : journée de lancement de l'opération avec les chargés de mission Émergence-Méthanisation (25 participants dont 3 chargés de mission Émergence-Méthanisation et 9 relais locaux).

📍 Définition d'une stratégie de prospection auprès des agriculteurs, partagée avec les partenaires dans les 6 territoires affectés aux chargés de mission Émergence-Méthanisation mis en place.

📍 Organisation et animation de réunions d'informations.

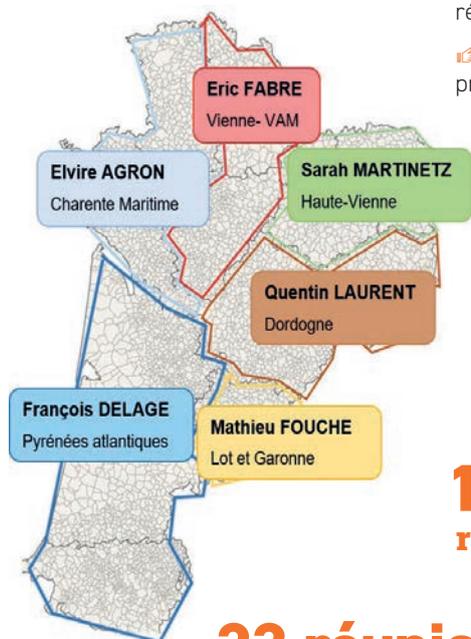
📍 Prises de contacts et suivi des prospects.



Quoi de neuf en 2022

Poursuite et déploiement des actions.

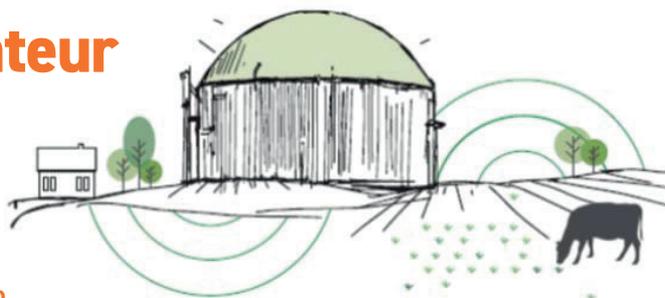
Mise en place de comités territoriaux pour organiser le suivi local de ces actions avec les partenaires financiers et techniques.



6 chargés de mission
Émergence-Méthanisation
qui couvrent le territoire

1 animateur
régional

23 réunions
d'information organisées
par les chargés de mission
Émergence-Méthanisation





CRÉER PLUS DE VALEUR
DANS LES TERRITOIRES

TERRITOIRES



ACCÉLÉRATION DES ACTIONS autour de la restauration hors domicile

En mars 2021, 6 ateliers ont été menés avec les conseillers des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, conformément à la stratégie fixée par les élus en janvier 2021 sur la thématique de la restauration hors domicile.

LES REALISATIONS 2021

👉 6 Ateliers ont été menés au printemps 2021 :

- Atelier « Recensement des filières »
- Atelier « Logistique »
- Atelier « Restauration commerciale-privée »
- Atelier « Projets alimentaires territoriaux »
- Atelier « Observatoire »
- Atelier « GMS »



Quoi de neuf en 2022

Un projet sur la valorisation des protéines végétales à destination de l'alimentation humaine avec le prisme de la restauration collective.

Positionner les Chambres d'agriculture comme interlocuteur incontournable des Projets Territoriaux Alimentaires (PAT).

Sensibiliser les producteurs et conseillers à la logistique.

1^{ère} participation aux 6^{èmes} Rencontres de la Restauration Collective

La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine était présente aux 6^{èmes} Rencontres de la Restauration Collective à Tonneins, le 6 octobre dernier. L'occasion de montrer toutes les compétences des Chambres d'agriculture en la matière et les accompagnements possibles.

Les Rencontres professionnelles de la Restauration Collective sont co-organisées par l'Agence de l'Alimentation de Nouvelle-Aquitaine (AANA) et INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et soutenues par les services de la Région, de la DRAAF et de l'Agence Régionale de Santé. La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine avait pour la première fois un stand dédié à la promotion des missions des Chambres d'agriculture sur le sujet.

Pour l'occasion deux supports de communication, via la marque des Chambres d'agriculture Terralto, ont été créés au niveau régional :

- Accompagner la restauration collective, développer l'approvisionnement local.
- Dynamisez votre territoire en relocalisant les productions alimentaires.

200 personnes environ ont participé à ces rencontres.



CRÉER PLUS DE VALEUR
DANS LES TERRITOIRES

FORÊT-AGROFORESTERIE

LES SYSTÈMES AGROFORESTIERS Racine et Plantons des haies



Sur la thématique des systèmes agroforestiers (haies et alignements d'arbres intra parcellaires), les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont conduit deux programmes :

- **Racine** (co-animé avec la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne) : programme d'information et de développement des pratiques agroforestières en Nouvelle-Aquitaine de fin 2019 jusqu'à janvier 2022 (ARPIDA, CasDAR).
- **Plantons des haies** : mesure du plan de relance pour planter plus de 1 000 km de haies en 2 ans en Nouvelle-Aquitaine.

LES OBJECTIFS

- Planter et gérer des haies et des alignements d'arbres en Nouvelle-Aquitaine.
- Communiquer par filière auprès des agriculteurs.
- Structurer un réseau de conseillers.



Quoi de neuf en 2022

L'année 2022 sera consacrée à la plantation des linéaires de haies et au dépôt d'un projet CasDAR pour la démultiplication de l'agroforesterie en Nouvelle-Aquitaine.

LES REALISATIONS 2021

RACINE :

- Réalisation de 7 journées rallyes par filière
- Réalisation de 7 vidéos
- Réalisation de 13 fiches témoignages
- 2 journées de restitution

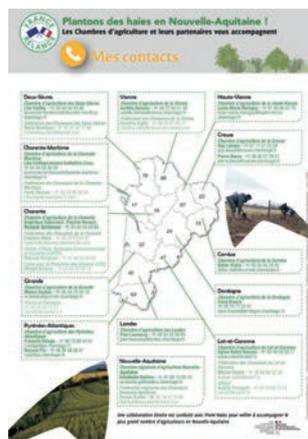
A retrouver sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/milieux-agroforestiers/racine/>

Plan de relance « Plantons des haies » :

Les 13 Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnées à l'appel à projet régional de la DRAAF pour planter des arbres sur les exploitations agricoles. Bilan des actions à fin 2021 :

- une plaquette réalisée par la Chambre régionale d'agriculture
- 292 dossiers déposés par les Chambres départementales d'agriculture
- 431 km de haies ou intra parcellaires plantés
- 2 154 000 € d'aides investissement demandés pour les agriculteurs motivés

A retrouver sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/milieux-agroforestiers/plantons-des-haies/>





FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

Événements Salons

Printemps et automne Bienvenue à la ferme
Webinaire Cap'Fermes : Osons l'innovation !
Eurocastanéa : 11^{ème} journées régionales de la Châtaigne
Tech-Ovin
Capr'Inov
Journée régionale Méthanisation
Colloque régional DEPHY
Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine



ÉVÉNEMENTS & SALONS



PRINTEMPS ET AUTOMNE Bienvenue à la ferme

Afin de fêter l'arrivée du printemps et de l'automne, les agriculteurs et agricultrices Bienvenue à la ferme de Nouvelle-Aquitaine ont mis en place une programmation spéciale et ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leur métier et leurs produits.

LES ACTIONS 2021

Se tenant de mars à fin juin, le Printemps à la ferme 2021 a dû être revu suite au contexte COVID encore incertain sur le premier trimestre 2021. Les Chambres d'agriculture ont réinventé la communication de cet événement pour être le plus flexible possible. Une **carte interactive régionale** a été créée en remplacement des guides papiers d'ex Poitou-Charentes et Limousin. **80 événements ont été recensés sur ce support mis en ligne sur les sites internet et réseaux sociaux** des Chambres d'agriculture. Un kit de communication a également été mis en place : bandeau mail, bandeau Facebook, communiqué de presse adaptable.



Suite au succès du Printemps à la ferme, le dispositif de communication a été déployé dans le cadre de l'Automne à la ferme. 5 départements ont participé (24, 19, 40, 33, 86), soit **68 événements inscrits pour cette édition 2021**. Les supports de communication du Printemps à la ferme ont été mis aux couleurs de l'Automne à la ferme en reprenant la charte graphique nationale (communiqués de presse adaptables, carte interactive, bandeaux mail, bandeaux Facebook, affiches). Une nouveauté cependant : création d'un visuel adapté à Instagram et la création d'un flyer comportant un agenda.



80 événements
pour le **Printemps à la ferme**
et **68** pour
l'**Automne à la ferme**

110 inscrits
2 régions
réunies :
Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
55 participants
Près de 60 vues
en replay



WEBINAIRE Cap'Fermes : Osons l'innovation !

La crise Covid-19 a changé la consommation touristique. Quelles sont les habitudes de consommation des touristes d'aujourd'hui ? Comment proposer des activités ou prestations innovantes répondant à leurs nouvelles attentes ? Comment faire revenir le public sur les fermes et différencier les offres pour acquérir de nouveaux clients ?

Le webinaire «Circuits courts, agritourisme : Osons l'innovation !» s'est tenu le 7 septembre 2021. Il était animé par Pierre ELOY, conférencier et expert dans le tourisme local, pour partager ses convictions sur l'humain, la fierté de son territoire, le local, l'éco-engagement, la relation client personnalisée. Une table ronde de bonnes pratiques d'acteurs «agro engagés» dans des projets positifs a également été proposée aux participants. Le territoire de Montrouge au Québec a ainsi été l'invité de ce webinaire. Un bel exemple coopératif qui réunit le monde du tourisme et le monde agricole !

Retrouvez le débat ici : <https://youtu.be/eW8WEFfGnHM>

EUROCASTANÉA

11^{ème} journées régionales de la Châtaigne

Les journées Eurocastanéa se sont tenues les 1er et 2 octobre 2021 en Nouvelle-Aquitaine. Cet événement organisé par l'Union Interprofessionnelle de la Châtaigne du Sud-Ouest et présidé par Emmanuel RABAUD, a rassemblé des opérateurs de France, Autriche, Espagne, Italie, Grèce, Hongrie et Portugal.

LES OBJECTIFS

Faire rencontrer les acteurs de la filière châtaigne européenne pour échanger sur des sujets technique, sanitaire, de commercialisation et de mise en marché.

LES REALISATIONS 2021

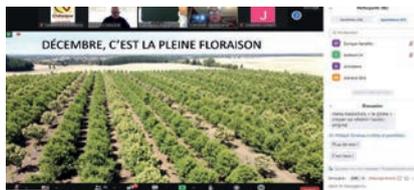
👉 Visite de vergers en Corrèze et Haute-Vienne avec des échanges sur la conduite des vergers et démonstrations de matériels.



👉 Visite de la station d'agrégage et de conditionnement LIMDOR.



👉 Conférence en webinaire avec présentation du panorama agricole Nouvelle-Aquitaine par la Chambre régionale d'agriculture.



Webinaire Eurocastanéa :
100 participants
10 nationalités
5 langues



👉 Salon Tech-Châtaigne en Haute-Vienne (exposants et démonstrations de matériels) avec intervention de la Chambre régionale d'agriculture sur l'atelier gestion de l'eau et accès à la ressource.



L'ensemble de l'événement a été filmé (agriweb.tv) et synthétisé en 2 vidéos de 10 minutes. Ces vidéos ont été relayées sur les réseaux sociaux, par email, sur les chaînes YouTube d'agriweb.tv et de l'AREFLH.

-> https://www.youtube.com/watch?v=4e_3t1dbo0o&t=76s
-> <https://www.youtube.com/watch?v=DqgG1-p5aqA&t=28s>



Quoi de neuf en 2022

Flambeau remis à l'Italie par Emmanuel RABAUD, Président du comité d'organisation de ces 11^{èmes} journées, à Monsieur Roberto MAZZEI de la région de Naples pour l'organisation des journées européennes en 2022.



Tech-Châtaigne
50 exposants de la filière fruits et bois et 1 000 visiteurs

200 producteurs, metteurs en marché et transformateurs

7 pays présents : France, Autriche, Espagne, Italie, Grèce, Hongrie et Portugal

TECH-OVIN

Tech-Ovin, le salon professionnel du mouton, s'est tenu les 8 et 9 septembre 2021 à Bellac en Haute-Vienne. Malgré les vicissitudes du moment, liées à la crise sanitaire, cet événement a remporté l'adhésion des visiteurs, satisfaits du bon niveau de technicité de l'exposition.

Salon en plein air dédié aux professionnels, Tech-Ovin propose un large panel d'exposants et des conférences sur les thèmes d'actualité de la filière ovine. Les jeunes éleveurs et apprenants y trouvent toutes les informations dont ils ont besoin.

Tech-Ovin est organisé sous forme de pôles : avenir, chiens de troupeau, de l'herbe au revenu, élevage connecté, les produits lait et viande, utilisation de la laine... L'ensemble des races ovines est présenté et en particulier les races laitières.

Le concours Berger Futé permet de découvrir les innovations conduites sur les exploitations agricoles. Enfin de nombreuses animations ponctuent l'événement telles des démonstrations de chien de troupeau ou encore celles de tonte et de travail de la laine.

La prochaine édition de Tech-Ovin se tiendra en septembre 2023.



LES REALISATIONS 2021

Parmi les nouveautés proposées par Tech-Ovin 2021, il faut noter :

👉 **le village connecté** avec de nouvelles technologies et des démonstrations.

👉 **le Pôle travail** avec des animations et des présentations d'astuce.



15 000
visiteurs

250
exposants

60
mini conférences

Près de
40 partenaires

Capr'Inov

Capr'Inov, salon international caprin, a accueilli **6 500 visiteurs** les 24 et 25 novembre 2021 à Niort.

Nouveauté de cette édition, la Capr'ICup, challenge caprin des établissements scolaires agricoles, a permis à 14 équipes de concourir.

Les Chambres d'agriculture étaient présentes avec l'organisation d'une porte-ouverte pré-salon dans un élevage caprin bio automatisé (plus de 200 visiteurs), une intervention sur Capr'I TV sur le thème

"Reprendre, c'est aussi entreprendre", le débat retransmis sur agriweb.tv

"Transmission, une histoire humaine avant tout", l'animation du stand du Plan d'Installation Capr'1, un stand présentant les services des Chambres d'agriculture et des conférences techniques (adaptation de la chèvrerie à la canicule, conception nursery et post sevrage, résultats technico-économiques et actualités de la filière caprine bio).



JOURNÉE RÉGIONALE Méthanisation

La journée régionale méthanisation s'est tenue le 30 novembre 2021 au Palais des Congrès à Bordeaux. Cet événement co-organisé par la Fédération régionale des CUMA et la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de MéthaN-Action, rassemblait 8 partenaires régionaux.

LES OBJECTIFS

- Réunir l'ensemble des parties prenantes de la filière méthanisation : favoriser les échanges et l'interconnaissance.
- Diffuser les résultats de travaux de recherche, l'innovation et les retours d'expériences en Nouvelle-Aquitaine.
- Communiquer positivement sur la méthanisation, sensibiliser les plus novices, susciter des projets.

LES REALISATIONS 2021

👉 3 tables rondes se sont tenues sur les thèmes :

- la méthanisation, des projets au service du territoire
- concertation et dialogue territorial : quelle place dans le développement des projets ?
- économie et financement : quelles solutions pour demain ?

👉 8 conférences ont abordé :

- Impacts agro-environnementaux et économiques des CIVE
- Biodéchets : quels partenariats entre collectivités et méthaniseurs ?
- BioGNV : quelles perspectives pour les agriculteurs méthaniseurs ?
- Valorisation du CO2 de méthanisation : quelles perspectives ?
- Quels intérêts à la mutualisation pour le développement de la méthanisation ?
- Les nouvelles opportunités de l'injection
- Réussir son projet de méthanisation
- Métiers et formations en méthanisation : des opportunités à découvrir



👉 L'espace de rencontres

professionnelles a regroupé 25 acteurs de la Nouvelle-Aquitaine : constructeurs, bureaux d'étude, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, cabinets d'accompagnement juridique, acteurs du financement.

👉 L'espace découverte de la

méthanisation dédié aux novices en la matière souhaitant acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement de la filière proposait maquettes, visites virtuelles immersives en 3D.

25 acteurs
de la filière présents

300 participants



Quoi de neuf en 2022

Organisation des journées « Club Injecteurs Biométhane » Nord et Sud, 2 journées pour aborder des thématiques liées à l'injection du biométhane autour d'interventions, tables rondes et temps d'échanges.

Participation au salon Biogaz qui aura lieu à Bordeaux en juin 2022.



COLLOQUE RÉGIONAL DEPHY

Le 8 décembre 2021, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a organisé, au lycée de l'Oisellerie (16), en partenariat avec la DRAAF, un colloque régional DEPHY portant sur la réduction des phytos en grandes cultures polyculture-élevage dans les collectifs de la région. Ce colloque était la déclinaison régionale du colloque national pour cette filière, qui s'est déroulé en février 2021.

LES OBJECTIFS

L'objectif de cette journée était de présenter une synthèse des résultats technico-économiques obtenus par les groupes DEPHY de France et plus particulièrement de Nouvelle-Aquitaine, tant en termes de leviers actionnés que de baisse d'IFT obtenue, et ainsi de pointer les solutions et les pistes pour réduire les phytos dans nos contextes locaux. Destiné prioritairement aux techniciens et agriculteurs de la région, ce colloque s'est déroulé en plénière le matin, avec retransmission en direct sur agriweb.tv et sous forme d'ateliers thématiques l'après-midi.

LES REALISATIONS 2021

En matinée, la DRAAF a présenté le réseau DEPHY et les collectifs engagés dans la réduction des phytos en grandes cultures polyculture-élevage (GCPE). La Chambre régionale d'agriculture a exposé les principaux éléments de *la synthèse technico-économique* des collectifs de Nouvelle-Aquitaine démontrant ainsi que réduire les phytos en GCPE, c'est possible ! Les témoignages qui ont suivi (ingénieurs réseaux et agriculteurs) ont mis en lumière quelques-unes des facettes des travaux menés au sein du réseau DEPHY. Une table ronde a clôturé la matinée. Elle était axée sur l'implication des filières et l'accompagnement proposé par les organismes économiques.

Retrouvez le [replay de la matinée sur Agriweb.tv](#), ainsi que le [diaporama](#).



Quoi de neuf en 2022

Valorisation du colloque en 2022 par une série de webinaires permettant de décliner les ateliers techniques de l'après-midi en format digital.

Poursuite de ce travail de transfert et capitalisation des données technico-économiques du réseau DEPHY en dupliquant ces travaux sur la filière viticulture, avec la réalisation d'une synthèse régionale qui sera présentée lors d'une conférence organisée dans le cadre du salon Vinitech qui se tiendra du 29 novembre au 1er décembre 2022.



Colloque régional DEPHY

Réduction des phytos en grandes cultures, polyculture-élevage

La force du collectif !!



L'après-midi chaque participant a pu suivre 2 ateliers parmi les 10 proposés. Axés sur des leviers, méthodes ou techniques permettant de réduire les phytos en GCPE, ces ateliers démarraient par le témoignage de 2 acteurs de la région avant de laisser place aux échanges avec les participants.

Enfin en conclusion, Christian DANIAU, vice-président de la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, a rappelé les enjeux et défis à relever pour l'avenir en remettant l'agronomie et l'expérimentation au cœur du système, mais également autour du transfert des résultats en accompagnant l'ensemble des agriculteurs dans cette démarche.



100 participants

180 connexions

en direct sur agriweb.tv

450 vues en replay

Format plébiscité par les participants :

4,58/5 pour les personnes en présentiel et 4,45/5 pour ceux connectés sur agriweb.tv

SALON DE L'AGRICULTURE Nouvelle-Aquitaine

En raison de la crise sanitaire, la Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine s'est tenu sous format digital, pour la deuxième année consécutive, du 17 au 22 mai 2021. A cette occasion, le Salon s'est déplacé dans 3 établissements d'enseignement agricole de la région.

LES OBJECTIFS

Fin 2020, les organisateurs du Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine ont lancé une consultation auprès de leur public sur les réseaux sociaux. Plus de 800 personnes ont rempli le questionnaire et 150 d'entre-elles se sont portées volontaires pour participer à une approche qualitative. Au final, un groupe d'une quinzaine de participants, de 18 à 65 ans et des 9 départements concernés se sont investis dans un échange collectif.

Il est apparu qu'un salon reste essentiel pour faire le lien entre agriculteurs et grand public. Ainsi, **le Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine 2021 a été imaginé à la fois sur un mode présentiel et distanciel**. En effet, les organisateurs espéraient pouvoir tenir les Concours de races bovines au parc des expositions de Bordeaux. La situation sanitaire ne l'a pas permis.

Le souhait de décentraliser les événements pour associer tous les territoires a été également clairement exprimé. Outre les circuits vidéo de visite d'élevages, de centres de formation professionnelle, de stations de races... les grands débats et rendez-vous professionnels ont été diffusés en direct sur agriweb.tv depuis les établissements d'enseignement agricole de Montmorillon, Périgueux, Poitiers et Brive.



Quoi de neuf en 2022

Le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine en présentiel se tiendra du 21 au 29 mai 2022 au parc des expositions à Bordeaux.

Il sera précédé par une semaine de débats dans les établissements d'enseignement agricole de Nouvelle-Aquitaine du 16 au 20 mai.



LES REALISATIONS 2021

👉 La journée d'ouverture du Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, le 17 mai, à Château Soutard à Saint-Emilion avec **une conférence sur le cheval dans la vigne**.

👉 **6 débats** qui se sont tenus les 18, 19 et 20 mai dans les établissements agricoles de la région et au Conseil régional à Poitiers sur les thèmes : Agriculteur, ça s'apprend ; L'éleveur et ses animaux ; Vers un marché du carbone ; La méthanisation, un atout pour nos territoires ; Qualité et origine, piliers de notre souveraineté alimentaire ; Des fruits et légumes frais accessibles pour tous ?

👉 **Le Salon virtuel** de l'Agriculture.

👉 **Le marché des produits de Nouvelle-Aquitaine**, organisé par l'AANA en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, les 23 et 24 mai place des Quinconces à Bordeaux.

👉 **Le Concours Bordeaux-Vins d'Aquitaine**.

200 000
participants aux débats

25 exposants et
1 200 visiteurs
sur le salon virtuel

131 retombées
presse et médias

1,135
millions vues sur
les réseaux sociaux

3,4
millions vues
via CURIEUX

8 000 entrées sur
le marché place des
Quinconces à Bordeaux

3 650 vins dégustés
au Concours
Bordeaux-Vins
d'Aquitaine



S'ENGAGER ET FAIRE RÉSEAU

Un réseau plus
efficient et agile

Point d'avancement des Domaines d'Activités Stratégiques

UN RÉSEAU PLUS EFFICIENT ET AGILE

POINT D'AVANCEMENT des DAS

La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine est pleinement engagée dans le déploiement des 16 DAS (Domaines d'Activités Stratégiques) du projet stratégique agricole national 2019-2025.

Détail par action phare de la progression de chaque département de Nouvelle-Aquitaine dans l'atteinte des objectifs que s'est fixé le réseau des Chambres d'agriculture !

► Bilan des réalisations 2019-2020

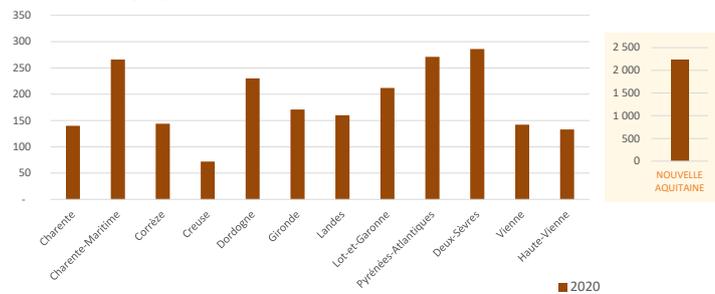


INSTALLATION- TRANSMISSION

DAS 1

Repérer, sensibiliser et accompagner les agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation d'ici 2026, pour préparer l'installation d'un nouvel agriculteur.

Nombre de sensibiliser (80 % des 57 ans)

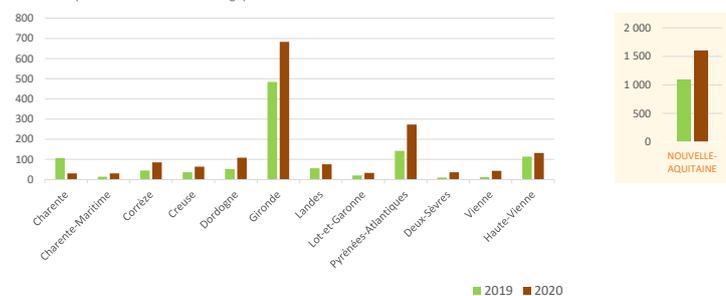


TRANSITIONS

DAS 2

D'ici 2025, proposer à chaque agriculteur un conseil stratégique en lien avec son projet d'entreprise sur la base d'un audit individualisé.

Nombre de prestations « Conseils stratégiques* »

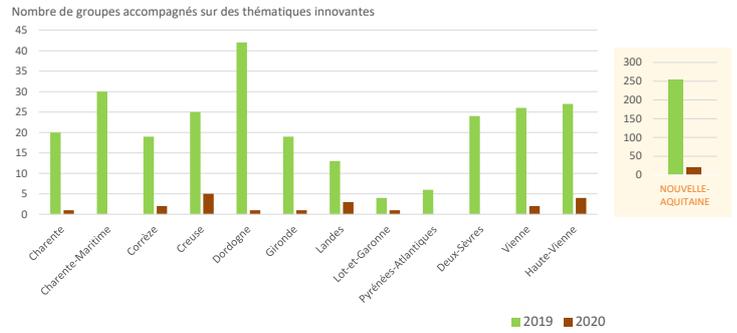




OPTIMISATION & GROUPES

DAS 3

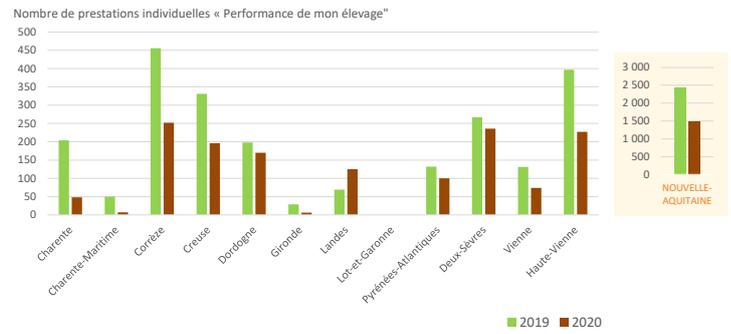
Mettre en place ou réactiver 500 groupes d'agriculteurs sur des thématiques innovantes.



ELEVAGE

DAS 4

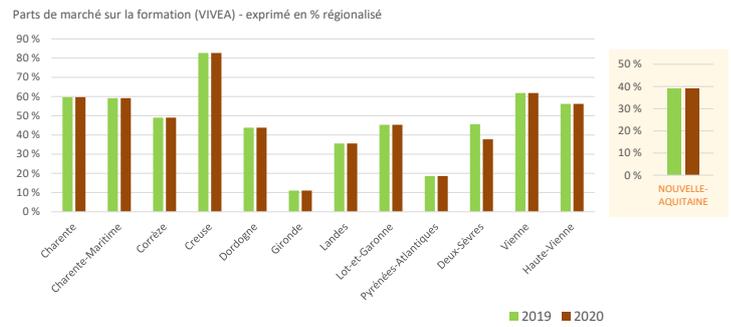
Réaliser 70 000 accompagnements d'éleveurs dans une action performance économique de leur système.



FORMATION

DAS 7

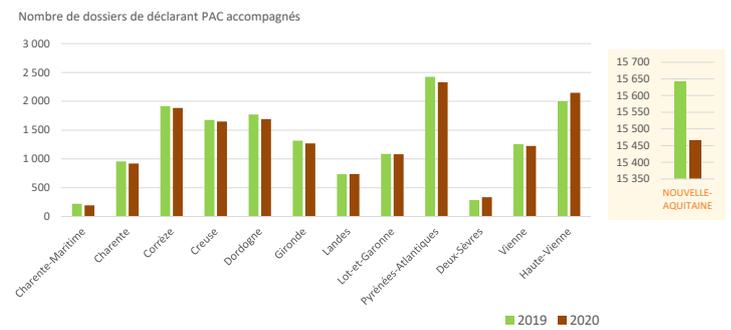
Atteindre au moins 40 % de parts de marché sur les formations continues auprès des agriculteurs.



REGLEMENTATION

DAS 8

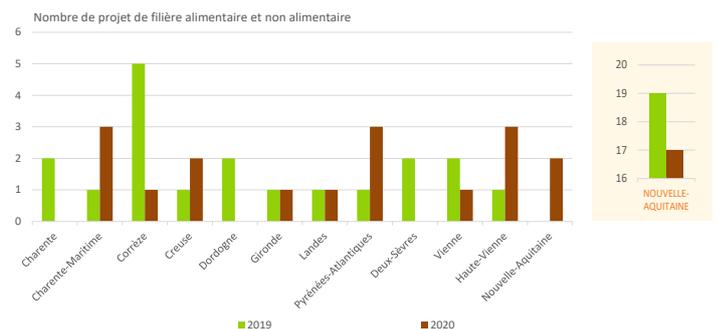
Appuyer 25 % des agriculteurs dans leurs déclarations PAC.



FILIERES

DAS 9

Accompagner l'émergence de nouveaux projets de filière alimentaire et non alimentaire.



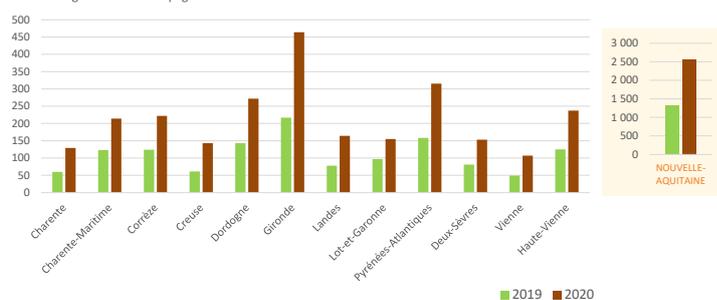


**AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**

DAS 10

Proposer à tous les agriculteurs qui nous sollicitent un accompagnement spécifique à la conversion bio et accompagner au moins 6 000 agriculteurs d'ici 2025.

Nombre d'agriculteurs accompagnés en Bio

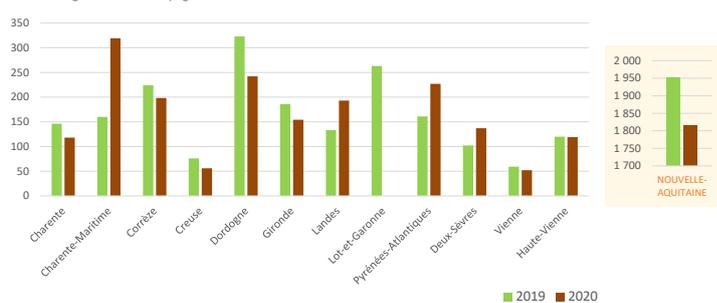


CIRCUITS COURTS

DAS 11

Accompagner 2 000 agriculteurs dans leurs démarches de proximité à travers le réseau Bienvenue à la ferme.

Nombre d'agriculteurs accompagnés à travers le réseau BAF

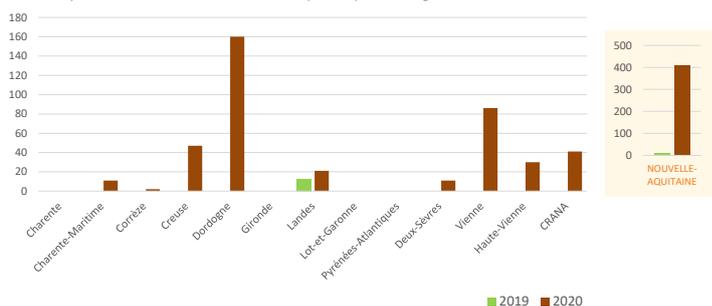


COMMUNICATION

DAS 16

Former 1 800 élus, agriculteurs et collaborateurs à une communication adaptée aux publics non agricoles.

Nombre de personnes formées à une communication adaptée aux publics non agricoles



RAPPORT D'ACTIVITÉS

BILAN DE CAMPAGNE 2021

Contacts

Siège Social
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES CEDEX 2
Tél : 05 55 10 37 90

Site Bordeaux
Cité mondiale - CS 91251
33075 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 01 33 33

Site Mignaloux-Beauvoir
Agropole - CS 45002
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Tél : 05 49 44 74 74

